

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 319

12 avril 2005

SOMMAIRE

A & S Holding S.A., Luxembourg	15292	HM Funds, Sicav, Luxembourg	15309
Activest Luxembourg, Activest Investmentgesellschaft Luxembourg S.A., Luxembourg	15287	Hollerich Investment Holding S.A., Luxembourg	15299
Al Badr B. Holding S.A., Luxembourg	15308	Horfut S.A.H., Luxembourg	15311
Alger Sicav, Luxembourg	15297	Horizon Equity S.C.A., Luxembourg	15294
Atlanta Group Holding S.A., Luxembourg	15308	HSH Nordbank International S.A., Luxembourg	15283
Balzac, Sicav, Luxembourg	15309	HSHN Limited S.A., Luxembourg	15283
Bellefontaine S.A., Luxembourg	15304	INVIMOB Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	15306
Biopart S.A., Luxembourg	15295	Inter-Media, S.à r.l., Grevenmacher	15284
C.F. Marazzi S.A., Luxembourg	15307	Interlux Holding S.A.H., Luxembourg	15289
Carlawat Investissement S.A., Luxembourg	15293	Jovest Holding S.A., Luxembourg	15307
Carry European Markets S.A., Luxembourg	15299	Klacken Holdings S.A., Luxembourg	15297
Clariden Sicav, Luxembourg	15309	Koine Fund, Sicav, Luxembourg	15295
Compagnie d'Investissements de Distribution S.A.H., Luxembourg	15306	Korea Invest S.A., Luxembourg	15297
Creaction 4 S.A.H., Luxembourg	15311	Leco S.A.H., Luxembourg	15307
Creola S.A., Luxembourg	15300	Liberty Land Holding S.A., Luxembourg	15266
Dexia Bonds, Sicav, Luxembourg	15304	LNR Europe Investors, S.à r.l., Luxembourg	15267
Dexia Immo Lux, Sicav, Luxembourg	15287	Luxembourg Investments Holding S.A., Luxembourg	15300
Dexia Leveraged Investment, Sicav, Luxembourg	15290	M.T.T. S.A., Luxembourg	15301
Dexia Money Market, Sicav, Luxembourg	15305	Magic Finance S.A.H., Luxembourg	15302
Dhatu Holding S.A.	15286	Megasun.Com, S.à r.l., Steinheim	15267
Distribution Européenne S.A., Luxembourg	15306	Merrill Lynch Offshore Sterling Trust, Sicav, Senningerberg	15302
E.T.D., S.à r.l.	15285	Metal Finance S.A., Luxembourg	15305
East Europe Real Estate S.A., Luxembourg	15285	Metrix S.A., Luxembourg	15296
Esplanade S.A., Luxembourg	15301	Mobile Business S.A., Luxembourg	15287
Euraf CI S.A.	15285	Mobility International Holding S.A., Luxembourg	15298
Evolutis Sicav, Luxembourg	15296	Morisson S.A.H., Luxembourg	15301
Exponent Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	15266	Motorcycle Investments, S.à r.l., Luxembourg	15287
Fideen S.A.	15285	Olminvest S.A., Luxembourg	15300
Finbelux S.A.H., Luxembourg	15310	Orval Holding S.A., Luxembourg	15312
Fincoil Investissement S.A., Luxembourg	15293	Paro S.A., Luxembourg	15294
FTC Alternative Investments Trust, Sicav, Luxembourg	15308	Partidis S.A., Luxembourg	15289
Gestifactus S.A., Luxembourg	15299	Partner Investment Fund, Sicav, Luxembourg	15296
Giakam Investment S.A.	15286	Pert V S.A., Luxembourg	15292
Giakiva Holding S.A.	15286	Pricourt International S.A., Luxembourg	15298
Giva S.A.H., Luxembourg	15293	Publifund, Sicav, Luxembourg	15292
Hamel S.A., Luxembourg	15311	Publitop, Sicav, Luxembourg	15288
Hankwood S.A., Luxembourg	15292	S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises	

Minières S.A.H., Luxembourg	15289	Soparsec S.A.H., Luxembourg	15306
S.P.D.A.S., Société de Promotion pour le Développement des Activités de Services S.A.H., Strassen	15311	T.P.S. Lux Trade S.A., Luxembourg	15298
SACEC S.A., Luxembourg	15288	Tenaris S.A.H., Luxembourg	15290
SGBT Esprit 2002 S.C.A., Luxembourg	15294	Tresis Financière S.A., Luxembourg	15294
Shabanaz S.A., Luxembourg	15299	Valtrade Investissements S.A., Luxembourg	15312
Sinbelux S.A.H., Luxembourg	15310	Venitus S.A., Luxembourg	15310
Société Financière de Gérance et Placement, Figeco S.A.H., Luxembourg	15289	Veazar Holding S.A., Luxembourg	15295
Sofidra S.A., Luxembourg	15308	Vininvest S.A.H., Luxembourg	15305
		Why Not S.A.H., Luxembourg	15304
		Ydavin Holding S.A., Luxembourg	15301

LIBERTY LAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.767.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 29 décembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko la Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Septième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 3 mars 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004550.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2005.

EXPONENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 78.133.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102714.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2004.

MEGASUN.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6586 Steinheim, 11, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 101.760.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 décembre 2004, réf. DSO-AX00025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 décembre 2004.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(903947.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2004.

LNR EUROPE INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 106.281.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the sixteenth day of February.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registration number RCS B 37.974,
here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 16 February 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*):

Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration

1. Form - Corporate name. There is hereby formed a private limited liability company under the name of LNR EUROPE INVESTORS, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the «Company»), and, in particular, by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the «Articles»).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Manager is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of the registered office of the Company.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measure will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager.

2.5 The Company may establish branches and additional offices and places of business at such locations, within or outside the Grand Duchy of Luxembourg, as the Manager may from time to time determine or the business of the Company may require.

3. Object.

3.1 The corporate objects of the Company are to:

3.1.1 evaluate, make and actively manage investments in real estate-related income-bearing debt instruments and other forms of real estate related income bearing securities (including, but not limited to, commercial mortgage backed securities, mezzanine debt, B notes and distressed debt) directly or indirectly backed by mortgages on, or other security interests in, primarily office, industrial and multifamily residential properties located in the member countries of the European Union and Switzerland.

3.1.2 acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or issue of financial debt instruments (including but not limited to notes, bonds and certificates, convertible or not) in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests and;

3.1.3 provide direct or indirect financing and/or financial services, as well as administrative assistance ancillary thereto to its subsidiaries or companies in which itself or its parent company has a direct or indirect interest, or any company

being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

3.2 The Company may in particular:

3.2.1 make investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company;

3.2.2 borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, and other debt or equity instruments on a private basis;

3.2.3 advance, lend or deposit money or give credit to any Connected Company;

3.2.4 enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg.

3.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above, however without taking advantage of the specific tax regime organised by the law of July 31, 1929 on holding companies.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share Capital.

5.1 Subscribed share capital

5.1.1 The share capital is fixed at GBP 86,000 (eighty six thousand Pounds Sterling) represented by 3,440 (three thousand four hundred forty) Shares whereof 3,440 (three thousand four hundred forty) Class A Shares. Each Share has a nominal value of shares of GBP 25 (twenty-five Pounds Sterling).

The Shares may be redeemed in accordance with the provisions of Articles 5.3 and 8.2.2 and 8.2.3.

5.1.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred.

5.2 Authorised share capital

5.2.1 The total un-issued but authorised capital of the Company is fixed at GBP 400,000,000 (four hundred million Pounds Sterling).

5.2.2 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2., the Manager is authorised to issue up to 160,000 (one hundred sixty thousand) new Shares having a nominal value of GBP 25 (twenty-five Pounds Sterling) and having the same rights as the existing classes of Shares, respectively, in one or several times, with or without an issue premium, in favour of the existing shareholder(s) or of any other person as approved by the existing shareholders by resolution adopted in compliance with Article 189 of the Law, in accordance with the terms and conditions set out in the present Article 5.2.

5.2.3 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2., the Manager is authorised to issue up to GBP 396,000,000 (three hundred ninety six million Pounds Sterling) convertible instruments in one or several times, with or without an issue premium, in favour of the existing shareholder(s) or of any other person as approved by the shareholders (in case of plurality of shareholders) by resolution adopted in compliance with Article 189 of the Law.

The other terms and conditions of the convertible instruments shall be determined by the Manager.

At any time in the future, the Manager is authorised to proceed to the increase of the share capital of the Company by result of the conversion of the convertible instruments into Shares. The Manager may delegate to any duly authorised person the duties of accepting the conversion election.

5.2.4 This authorisation to issue new Shares and convertible instruments as provided for in Articles 5.2.2. and 5.2.3. will expire on the date five years after the date of publication of the incorporation deed of the Company of 16 February 2005.

An increase of share capital decided upon by the Manager within the limitations of the authorised share capital may be subscribed for, and Shares may be issued with or without issue premium and be paid for by contribution in kind or cash or by incorporation of claims or in any other way determined by the Manager.

Each time an increase of share capital is enacted by virtue of a notarial deed pursuant to a decision of the Manager, the present article 5 shall be deemed to be amended accordingly.

The Manager may delegate to a special attorney, and shall designate the person to whom such special power of attorney is granted, the duties to have the increase of capital and the issue of Shares recorded by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Manager, the above power of attorney and the subscription of the Shares.

5.3 Amendment of capital

The authorised and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amending the Articles.

5.4 New shareholders

Subject to the provisions of Article 189 of the Law and of the Subscription and Members Agreement, new Shareholders will not be admitted after a period of twelve months following the date of the Initial Closing, unless the Manager decides to extend the twelve-month period after consultation with the Advisory Board.

6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Share register. The Company shall prepare and maintain a register in accordance with the provisions of Article 185 of the Law. The persons listed in this register will be treated as Shareholders by the Company.

8. Transfer of shares.

8.1 If there is only a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

8.2 If there is more than one Shareholder, without prejudice of the provisions of Articles 189 and 190 of the Law, the Shares shall be transferred only in accordance with the provisions set out below:

8.2.1 No Shareholder may sell, transfer or grant a security interest in, or otherwise dispose of, its Shares other than:

(a) with the consent of the Manager (which the Manager is under no obligation to give), and
(b) subject to Article 189 of the Law, if the Manager gives its consent, in accordance with the present Article, except that nothing in present Article will prevent a Shareholder from transferring Shares to:

(i) an Affiliate of the Shareholder or an entity of which the Shareholder owns at least 40% in value and voting rights under the conditions which might be contained in a Subscription and Members Agreement, or

(ii) a qualified institutional investor under the conditions which might be contained in a Subscription and Members Agreement.

8.2.2 Until such, if any, time as the Company is converted into or replaced by an entity of a type that is permitted to have publicly traded debt or equity securities and Shares (or successor securities) that are publicly traded, before any Shareholder transfers its Shares to anyone, other than under the circumstances described in Article 8.2.1. (b)(i), the Shareholder which proposes to transfer all or a portion of its Shares (a «Transferring Shareholder») will give the Company and each of the other Shareholders a notice (a «Proposed Transfer Notice») which:

(a) describes in reasonable detail the proposed transfer, including any capital commitment (as provided for in a Subscription and Members Agreement) associated with the interest being transferred, and including, if the proposed transfer involves a sale, the proposed sale price and the other principal terms of the sale,

(b) identifies the person or persons to whom the Shares are proposed to be transferred, and

(c) grants each of the Shareholders other than the Transferring Shareholder an option (a «Shareholder Purchase Option») to purchase all, but not less than all, of the Shares which are the subject of the Proposed Transfer Notice on the terms provided below.

8.2.3 Each Shareholder Purchase Option will be on the following terms:

(a) The term of the Shareholder Purchase Option will be 60 days after the day the Proposed Transfer Notice is given to the Company, except that if it is necessary that an expert determine the fair market value of non-cash consideration or the fair market price of the Shares which are the subject of the Proposed Transfer Notice in order to determine the exercise price of the Shareholder Purchase Option, the term of the Shareholder Purchase Option will be until the later of (i) the 20th day after the day on which a copy of the determination is delivered to all the Shareholders or (ii) the 60th day after the day the Proposed Transfer Notice is given to the Company.

(b) The exercise price of the Shareholder Purchase Option will be (i) if the proposed transfer is a sale for cash, the proposed sale price set forth in the Proposed Transfer Notice or (ii) if the proposed transfer is a sale which includes consideration other than cash, the fair market value of the non-cash consideration to be paid for the Shares which are the subject of the Shareholder Purchase Option plus the amount of any cash included in the consideration, or (iii) if the transfer does not involve a sale, the fair market price of the Shares which are the subject of the Shareholder Purchase Option.

The fair market value of non-cash consideration, and the fair market price of Shares, will be as agreed upon by the Manager and the Transferring Shareholder or, if they are unable to agree, as determined by an expert selected jointly by the Manager and the Transferring Shareholder. The fees and expenses of any expert will be borne equally by the Company and the Transferring Shareholder.

(c) The exercise price of the Shareholder Purchase Option will be payable in cash.

(d) The Shareholder Purchase Option will not be assignable.

(e) The Shareholder Purchase Option will be exercised by a notice of exercise (the «Notice of Exercise») delivered to the Transferring Shareholder before 5.00 p.m., New York City time, on the day the Shareholder Purchase Option expires.

(f) If the Shareholder Purchase Option is exercised, it must be exercised as to all the Shares to which it relates. If more than one Shareholder exercises the Shareholder Purchase Option, the exercising Shareholders will purchase the Shares which are the subject of the Shareholder Purchase Options in proportion to their respective shareholding in the Company.

8.2.4 If a Purchase Option is exercised, the purchase of the Shares which are the subject of the Purchase Option will take place at the principal office of the Company at 10:00 a.m., local time, on a date specified in the Notice of Exercise, which is not less than 10 nor more than 60 days after the Notice of Exercise is given, or at such other time and place as may be agreed upon between the exercising Shareholder or Shareholders and the Transferring Shareholder.

8.2.5 If a Proposed Transfer Notice is given and the Shareholder Purchase Option granted in the Proposed Transfer Notice is not exercised prior to its expiration, or one or more Shareholders exercise a Shareholder Purchase Option but the Shareholders fail to pay for the entirety of the Shares which are the subject of the Shareholder Purchase Option on the date for the purchase specified in the Notice of Exercise, subject to the provisions of Article 189 of the Law, the Transferring Shareholder may sell or otherwise transfer the Shares which are the subject of the Proposed Transfer Notice:

- (a) within 120 days after the Shareholder Purchase Option expires, or if the Shareholder Purchase Option was exercised, but the exercising Shareholder failed to pay for the entirety of the Shares which were the subject of the Shareholder Purchase Option, within 90 days after the date for the purchase specified in the Notice of Exercise,
- (b) to the person or persons specified in the Proposed Transfer Notice, and
- (c) for not less than 95% of the price set forth in the Proposed Transfer Notice and on terms which are not more favorable to the purchaser than those set forth in the Proposed Transfer Notice.

Chapter III. - Management

9. Management.

9.1 The Company is managed by one manager (hereafter referred to as the «Manager»).

The Manager may delegate the day-to-day administration of the Company to a managing director (gérant délégué).

9.2 The Manager may receive an annual asset management fee (the «Asset Management Fee») and an acquisition fee (the «Acquisition Fee») which shall be calculated and paid in accordance with the provisions of a Subscription and Members Agreement.

The Manager may be reimbursed the expenses as provided for in a Subscription and Members Agreement.

9.3 At any time when the Manager has committed an act of fraud, wilful misconduct or gross negligence, the Shareholders may:

9.3.1 subject to the provisions of a Subscription and Members Agreement, remove the Manager and promptly appoint a new Manager, provided that the Manager will remain subject to the provisions of a Subscription and Members Agreement, by the affirmative vote of Shareholders that hold two-thirds of the Shares, other than the Manager or its Affiliates, or

9.3.2 dissolve the Company as promptly as practicable without impairing the prices for which the Company's assets can be sold, under the quorum and majority requirements set forth in Article 19.

10. Powers of the manager.

10.1 In dealing with third parties, the Manager will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and will have full power and discretion to manage and control the affairs of the Company as well as all operations consistent with the Company's object.

10.2 The Manager will enter into an «Advisory Agreement» with an «Advisor» which shall be UK Limited unless and until the Advisory Board requests that the Manager terminate the Advisory Agreement with UK Limited for Cause (as defined in the Advisory Agreement), or until UK Limited resigns with the approval of the Advisory Board, without prejudice to the provisions of Article 13.5. If UK Limited resigns with the approval of the Advisory Board or becomes unable to serve as Advisor, or if the Advisory Agreement is terminated by the Manager at the request of the Advisory Board for Cause, the Manager will promptly designate a new Advisor and will enter into an Advisory Agreement with the new Advisor, provided that both the new Advisor and the Advisory Agreement are subject to approval by the Advisory Board. The Advisory Agreement will, among other things, require the Advisor to be responsible for sourcing and recommending to the Manager and its Investment Committee suitable investments to be made by the Company and dispositions of investments held by the Company, monitoring investments and conducting the day-to-day administration of the Company, subject to the provisions of Article 9.1.

10.3 The Manager's responsibilities, some or all of which may be delegated in whole or in part to the Advisor or to other special attorneys, will include, but not be limited to, the following activities:

10.3.1 Identifying, underwriting, negotiating, and closing all investment opportunities.

10.3.2 Exercising the Company's day-to-day rights under investments, which are anticipated to include approval of all major property financing decisions, and changes in significant (property) management functions.

10.3.3 Negotiating, executing, monitoring and enforcing all service contracts including construction, environmental, engineering, property management and leasing.

10.3.4 Structuring and securing any third party joint ventures involving the Company or its assets.

10.3.5 Preparing an operating budget and business plan for each acquired asset and updating the budget annually and the business plan annually or more frequently if needed.

10.3.6 Enforcing the terms and conditions of investments to the extent it deems it to be in the Company's best interests to do so.

10.3.7 Providing, directly or through the Advisor, adequate staff to manage the Company and perform all activities relating to its position as Manager.

10.3.8 Reporting to Shareholders as required by a Subscription and Members Agreement.

10.3.9 Acting as Tax Matters Member and preparing (with the assistance of the auditors or other professionals) and filing necessary tax returns.

10.3.10 Handling cash management and distributions to the Shareholders.

10.3.11 Negotiating and documenting all financing and ensuring that the Company complies with all loan documents.

10.3.12 Using commercially reasonable efforts to ensure that each investment is efficiently structured to minimize tax leakage.

10.4 Notwithstanding any other provision of these Articles, the Manager may not cause the Company to do any of the following (whether or not as a result of a recommendation by the Advisor):

10.4.1 undertake any Prohibited Act;

10.4.2 sell all or substantially all of the Company's and its subsidiaries' combined assets without the consent of Shareholders who hold two-thirds of the Shares, unless the sale is in accordance with the Company Plan, an express provision of these Articles or of a Subscription and Members Agreement;

10.4.3 perform any other act expressly requiring the approval of the Advisory Board or the consent of the Shareholders without first obtaining that approval or consent;

10.4.4 borrow funds from the Manager, the Advisor, any of their respective Affiliates or any other Shareholders except if authorised by the provisions of a Subscription and Members Agreement;

10.4.5 accept rebates not credited to the Company or engage in any reciprocal business arrangements;

10.4.6 commingle the Company's funds with funds of any other person, except in connection with investments made with other parties; or

10.4.7 with regard to the Company (but not necessarily its subsidiaries) make an election to be treated as other than a partnership for US Federal income tax purposes.

10.5 Except as otherwise provided below, the Manager will not cause or permit the Company or any entity in which the Company has an investment to enter into any transaction with the Manager, the Advisor or any of their respective Affiliates to provide goods or services for compensation or other consideration, unless all of the following criteria are met and the prior approval of the Shareholders holding a majority of Shares (except the Manager) obtained:

10.5.1 The fees and other terms and conditions under which the goods or services are to be provided are embodied in a written contract which clearly describes the transaction, including the goods or services to be provided and the consideration to be paid for them;

10.5.2 In the case of a contract for goods or services, the contract is terminable at will by the Manager or the Advisor, or by the Advisory Board, without penalty or any other payment other than for amounts earned prior to the date of payment;

10.5.3 The terms and conditions of the contract are at least as favorable to the Company as those that would be available to it in a comparable arm's-length transaction with a qualified unrelated third party;

10.5.4 The goods or services to be provided by the Manager, the Advisor or their Affiliates, and the consideration to be paid for it or them (or the method by which the consideration is to be calculated), are fully disclosed in writing in advance to, and consented to by, the Advisory Board on an investment by investment basis; and

10.5.5 The terms and conditions under which the Manager, the Advisor or their Affiliates are entitled to indemnification with regard to the transaction provide no greater right of indemnification than is provided by a Subscription and Members Agreement.

10.6 Notwithstanding Article 10.5, the Manager, the Advisor and their Affiliates will have the right, without complying with Article 10.5, to:

10.6.1 cause the Company to enter into an Advisory Agreement with UK Limited;

10.6.2 make short term advances to the Company to fund its obligations prior to receipt of Capital Contributions, bearing interest at the Preferred Rate; and

10.6.3 receive reimbursement for expenses as provided in Article 9.2.

10.7 Notwithstanding Article 10.5, Affiliates of the Manager or the Advisor will have the right, without obtaining any approval from the Advisory Board or from the Shareholders, to enter into agreements or arrangements with issuers of collateralized mortgage backed securities or issuers of other securities or other debt obligations in which the Company invests to act as a special servicer or in a similar capacity with regard to mortgages collateralizing those securities or other debt obligations, or to perform other services for those issuers, if the compensation to the Affiliates of the Manager and the Advisor is consistent with the compensation paid to entities that are not Affiliates of the Manager and the Advisor for rendering similar services, or with the compensation paid to Affiliates of the Manager and the Advisor for rendering similar services with regard to securities in which the Company does not invest; provided, however, that the terms of such agreements or arrangements, including the amount of compensation, must be disclosed to the Advisory Board as promptly as practicable.

11. Representation of the company. The Company shall be bound by the sole signature of its Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

12. Delegation and agent of the managers.

12.1 The Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

13. Investment committee and advisory board.

13.1 The Manager may have an investment committee (the «Investment Committee») which shall be organised and shall have the powers provided for in a Subscription and Members Agreement.

13.2 The Company may have an Advisory Board consisting of five members, including two representatives of the Manager and three representatives, selected by the Manager, of Shareholders other than the Manager or its Affiliates, except that a Subscription and Members Agreement may provide that the Advisory Board consists of nine members in certain circumstances. The organisation, functioning and powers of the Advisory Board may be organised by a Subscription and Members Agreement.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

14. Powers of the general meeting of shareholders - Votes.

14.1 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the Manager fall within the competence of the general meeting of shareholders.

14.2 In particular, the general meeting of the shareholders is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company.

14.3 Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.

15. Holding of general meetings.

15.1 Shareholders meetings may always be convened by the Manager.

15.2 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the first Friday of May. Should there be less than twenty-five Shareholders one annual general meeting may be held each year on the same date.

15.3 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to the Manager.

16. Majorities.

16.1 Except if otherwise provided for in these Articles (and in particular in Articles 9.3.1, 10.4.2, 10.5, 19 and 20), collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that quorum is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

16.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted in accordance with any provisions of the Law and by a majority in number of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

16.3 However, the nationality of the Company may be changed only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

17. Financial year.

17.1 The Company's financial year begins on the first day of December and ends on the last day of November of each year.

17.2 At least 60 days before the beginning of each financial year, the Manager will submit to the Advisory Board a draft of an Annual Business Plan for the forthcoming financial year. At the request of any member of the Advisory Board, the Manager and the Advisor will discuss the draft Annual Business Plan with representatives of that member of the Advisory Board, or with the entire Advisory Board. At least 30 days before the beginning of a financial year, the Manager will submit to the Advisory Board for its approval a final proposed Annual Business Plan for the forthcoming financial year.

17.3 At the end of each financial year, the Manager will establish the Company's accounts and will prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities.

17.4 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

18. Distribution rights.

18.1 Net Investment Revenues with regard to all investments and any other sums the Manager determines the Company should distribute to the Shareholders, taken together, will be distributed to the Shareholders and to the Manager, in the following order of priority:

18.1.1 First, 100% to the Shareholders, until the total distributions to the Shareholders pursuant to this Section 18.1.1. equal the Preferred Return;

18.1.2 Second, 100% to the Shareholders, until the total distributions to the Shareholders pursuant to this Article 18.1.2 equal the Shareholders' total Capital Contributions;

18.1.3 Third:

(a) Third, (x) 100% to the Manager until the Manager has recovered the excess, if any, of the actual G&A Expenses (other than amounts by which (i) actual G&A Expenses in a Company's financial year exceed (ii) the estimated G&A Expenses in the Annual Business Plan with regard to that financial year plus any additional G&A Expenses in that Company's financial year approved by the Advisory Board) incurred to date over the Asset Management Fees and Acquisition Fees paid to date, plus interest at the Preferred Rate or (y) 100% to the Shareholders until the Shareholders have recovered the excess, if any, of the sum of the Asset Management Fees and Acquisition Fees paid to date over the actual G&A Expenses incurred to date (other than amounts by which (A) actual G&A Expenses in a Company's financial year exceed (B) the estimated G&A Expenses in the Annual Business Plan with regard to that Company's financial year plus any additional G&A Expenses in that Company's financial year approved by the Advisory Board), plus interest at the Preferred Rate;

(b) Fourth, until the total distributions to the Shareholders who hold Class B Shares pursuant to Articles 18.1.1 and 18.1.2 and this Article 18.1.3 (b) equal the Class B Preferred Return plus those Shareholders' total Capital Contributions, (x) 80% to the Shareholders (including the Shareholders who hold Class B Shares), and (y) the remaining 20% partially to the Shareholders who hold Class B Shares and partially to the Manager, with (A) the portion of the remaining 20% that is distributed to each Shareholder who holds Class B Shares being the Shareholder's Percentage Interest times 25% of that remaining 20% and (B) the sum distributed to the Manager being the portion of that remaining 20% that is not distributed to Shareholders who hold Class B Shares; and

18.1.4 Any balance:

(a) 80% to the Shareholders, and

(b) 20% to the Manager.

18.2 Sums distributed under Articles 18.1.1 to 18.1.3. to all the Shareholders, and sums distributed under Article 18.1.3. (b) to the Shareholders who hold Class B Shares, will be distributed to the individual Shareholders, or to the individual Shareholders who hold Class B Shares, in proportion to their respective Percentage Interests.

18.3 The Manager is authorized to adjust from time to time the sums distributed to particular Shareholders so that the aggregate amount each Shareholder receives as dividends or other distributions with regard to Shares is as contemplated by Article 18.

18.4 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

18.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Manager, provided however that:

18.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and

18.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles.

Chapter VI. - Liquidation

19. Causes of dissolution.

19.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2 The Company may be dissolved by the approval of a majority in number of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

20. Liquidation.

20.1 Without prejudice to the provisions which may be contained in a Subscription and Members Agreement, the liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority in number of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

20.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

20.3 All proceeds from the liquidation will be distributed, except as otherwise required by the Law, as follows:

20.3.1 First, to the payment of the debts and liabilities of the Company and the expenses of liquidation.

20.3.2 Second, to the establishment of any reserves which the Manager deems reasonably necessary with regard to contingent or unmatured liabilities or obligations of the Company. Those reserves may be paid to a liquidating agent to be applied to the payment of those obligations and liabilities and, to the extent not required for that purpose, to be distributed to the Shareholders.

20.3.3 Third, to the Shareholders in accordance with the distribution provisions of Article 18.

20.4 The liquidator(s) is/are authorized to adjust the sums distributed to particular Shareholders so that the aggregate amount each Shareholder receives as result of the liquidation with regard to Shares is as contemplated by Article 20.3.

20.5 If the Company is dissolved, prior to any liquidation, the Company will present to the Shareholders unaudited financial statements of the Company relating to the period from the date of the last financial statements which had been presented to the Shareholders to the date of dissolution.

Chapter VII. - Miscellaneous

21. **Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

22. **Definitions.** Unless otherwise defined in the present Articles, the following terms shall have the meaning given to them under this Article 22:

«Affiliate» means, subject to additional provisions in a Subscription and Members Agreement, when used with reference to a specified person, any person which directly or indirectly controls, is controlled by or is under common control with the specified person. The term «control» means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise;

«Annual Business Plan» means an annual business plan and operating budget of the Company that includes, with regard to a financial year, the Company's plans and strategy regarding (a) investments in commercial mortgage backed securities, mezzanine loans and distressed loans, and any other types of investments the Company may consider making, including target spreads and target internal rates of return, (b) debt financing for the Company's Investments and other activities, including balance sheet parameters, (c) compensation for employees of the Advisor who are involved in managing and advising the Company, (d) distributions to Shareholders, (e) capital raising, including, if applicable, the possibility of sales of additional interests or a public offering of interests, and (f) estimated G&A Expenses for the Company's financial year and the following Company's financial year;

«Article 189 of the Law paragraph 1» provides that shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

«Capital Contribution» means the cash or other assets contributed by a Shareholder to the Company or as otherwise provided for in a Subscription and Members Agreement;

«Class A Shares» means the class A ordinary shares issued by the Company;

«Class B Shares» means the class B ordinary shares issued by the Company;

«Class B Preferred Return» means a return in the amount and calculated as provided in Subscription and Members Agreement, commencing on the day the first Capital Contribution is funded and continuing until all the Capital Contributions have been repaid in accordance with the Subscription and Members Agreement;

«Company Plan» means a plan, formulated before the Initial Closing, setting forth the Company's strategy over its entire existence regarding (a) investments in commercial mortgage backed securities, mezzanine loans and distressed loans, and circumstances under which the Company might make Investments in other types of assets, including target spreads and target internal rates of return, (b) debt financing for the Company's Investments and other activities, including balance sheet parameters, (c) the Company's policy regarding distributions to Shareholders, (d) capital raising, including the circumstances under which the Company or a successor that is lawfully entitled to make public offerings of equity might undertake sales of Interests or a public offering of Interests, and (e) any long term incentive arrangements for employees of the Manager or the Advisor;

«G&A Expenses» means any costs or expenses, to the extent set forth in the most current Annual Business Plan and approved by the Advisory Board, relating to the general operation of the Manager or the Advisor (but only to the extent related to the administration of the Company), including, but not limited to, any of the Manager's or the Advisor's administrative expenses, employment expenses, insurance costs, office expenses or rent (excluding, however, the expenses it incurs in connection with the formation of the Company and excluding any expenses which may be described in and for which the Manager or the Advisor are not entitled to indemnification under the Subscription and Members Agreement);

«Initial Closing» has the meaning given to it in the Subscription and Members Agreement;

«Net Investment Revenues» means the excess of Investment Revenues (as defined in a Subscription and Members Agreement) over (a) Investment Expenses (as defined in a Subscription and Members Agreement) and (b) reasonable reserves to meet anticipated operating and capital expenditures the Company will have to make within the next six months, including the Asset Management Fee to the extent reserves for those expenditures were not taken into account in determining the Investment Revenues;

«Percentage Interest» has the meaning given to it in the Subscription and Members Agreement

«Preferred Return» means a return, in the amount and calculated as provided in Subscription and Members Agreement, on the balance from time to time of the Shareholder's Capital Contributions (net of Capital Contributions returned pursuant to a Subscription and Members Agreement) commencing on the day the first Capital Contribution is funded and continuing until all the Capital Contributions have been repaid pursuant to a Subscription and Members Agreement;

«Prohibited Act» has the meaning given to that term in a Subscription and Members Agreement;

«Shareholders» mean the holders of Shares of the Company;

«Shares» means the Class A Shares and Class B Shares;

«Subscription and Members Agreement» means the subscription and members agreement which may be entered into from time to time between the Company and its Shareholders;

«Tax Matters Member» means the Manager which is designated as the «Tax Matters Member» and the «tax matters partner» as defined in Section 6231(a)(7) of the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended, and any successor law with respect to the Company;

«UK Limited» means LENNAR PARTNERS UNITED KINGDOM LIMITED, a U.K. limited company, the name of which will be changed to LNR UNITED KINGDOM LIMITED or a similar name.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the corporation and shall terminate on the 30 November 2005.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. 3,440 Class A Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of GBP 86,000 (eighty six thousand Pounds Sterling) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Fiscal assessment

For the purposes of the tax duty calculation, the contribution is evaluated at EUR 124,394.30 at the current European Central Bank currency rate fixed at GBP 0.69135 against EUR 1.-.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand and five hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

- 1) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2) Is appointed as Manager for an undetermined period:

Mr Michel van Krimpen, company director, residing at 14, rue Oster, L-8146 Bridel, Luxembourg.

In accordance with Article 11 of the articles of incorporation, the Company shall be bound by the sole signature of its single Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize février.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, immatriculée sous le numéro RCS B 37.974,

Ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé en date 16 février 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte et vont être soumises en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés de la manière indiquée ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant, de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Chapitre I^{er}. - Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous le nom de LNR EUROPE INVESTORS, S.à r.l., qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et, en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par voie de délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Cependant, le Gérant est autorisé à transférer le siège social de la Société dans la municipalité du siège social de la Société.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

2.5 La Société peut avoir des succursales et des bureaux additionnels et des locaux d'affaires dans les endroits, dans ou en dehors du Grand-Duché de Luxembourg, que le Gérant peut déterminer de temps en temps ou que les affaires de la Société peuvent le rendre nécessaire.

3. Objet.

3.1 Les objets social de la Société sont de:

3.1.1 évaluer, faire et gérer activement des investissements en instruments de dette à revenu liés à l'immobilier et toute autre forme de titres garantis par des hypothèques immobilier (y compris, mais sans être limité à, des titres, de la dette mezzanine, des titres B et de la dette «en difficultés») («distressed debt») directement ou indirectement garantis par des hypothèques sur, ou d'autres sûretés dans, principalement des bureaux, des propriétés industrielles et résidentielles multifamiliales situées dans des Etats membres de l'Union Européenne et en Suisse.

3.1.2 Acquérir et détenir des intérêts dans une forme quelconque, dans toute autre entité commerciale, industrielle ou financière, luxembourgeoise ou étrangère, par voie de, entre autres, souscription ou d'acquisition de titres ou de droits à travers des participations, contributions, souscriptions ferme ou à option, négociation ou de toute autre manière, ou émission de titres financiers de dette (y compris, mais sans être limité aux, les titres de prêt, obligations et certificats, convertibles ou non) dans toute forme quelconque, et administrer, développer et gérer une telle détention d'intérêts, et

3.1.3 Fournir directement ou indirectement du financement ou des services financiers, aussi bien que l'assistance administrative y accessoire à ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle-même ou sa société mère a un intérêt direct ou indirect, ou toute société étant un associé directe ou indirecte de la Société ou d'une société appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Liées») et chacune une «Société Liée».

3.2 La Société peut en particulier:

3.2.1 Faire des investissements soit directement ou indirectement à travers des participations dans des filiales de la Société;

3.2.2 Emprunter de l'argent sous toutes formes et obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris, mais sans être limité à, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre, des certificats d'actions convertibles préférentiels et tout autre titre de dette ou de capital sur une base privée;

3.2.3 Avancer, prêter ou déposer de l'argent ou accorder du crédit à une Société Liée;

3.2.4 Accéder à toute garantie, un nantissements ou toute autre forme de sûreté, soit par engagement personnel soit par hypothèque ou charge sur tout ou partie des biens de propriété (présents ou futurs) de l'entreprise ou par toutes ou partie de ces méthodes, pour l'exécution des contrats et obligations de la Société, ou d'un administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou d'une Société Liée, et d'accorder toute assistance aux Sociétés Liées, dans les limites des lois du Luxembourg.

3.3 En sus du précédent, la Société peut exercer toutes les opérations légales, commerciales, techniques ou financières et, en général, toutes les opérations qui sont nécessaires ou utiles pour réaliser son objet social ainsi que toutes les opérations liées directement ou indirectement aux domaines précédemment décrits afin de faciliter la réalisation de son objet social dans tous les domaines précédemment décrits, cependant sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, parts sociales.

5. Capital social.

5.1 Capital social souscrit

5.1.1 Le capital social est fixé à GBP 86.000 (quatre-vingt-six mille Livres Sterling) représenté par 3.440 (trois mille quatre cent quarante) Parts Sociales dont 3.440 (trois mille quatre cent quarante) Parts Sociales A. Toute Part Sociale a une valeur nominale de GBP 25 (vint-cinq Livres Sterling).

Les Parts Sociales peuvent être rachetées en conformité avec les provisions des Articles 5.3 et 8.2.2 et 8.2.3.

5.1.2 En sus au capital social, il peut y être constitué un compte de prime d'émission, dans lequel toute prime payée sur une Part Sociale devra être transférée.

5.2 Capital social autorisé

5.2.1 Le capital total non émis mais autorisé de la Société est fixé à GBP 400.000.000 (quatre cent millions Livres Sterling).

5.2.2 Dans les limites du capital social autorisé décrit à l'Article 5.2, le Gérant est autorisé à émettre jusqu'à 160.000 Parts Sociales nouvelles ayant une valeur nominale de GBP 25 (vint-cinq Livres Sterling) et ayant les mêmes droits que les catégories de Parts Sociales existantes, respectivement, en une ou plusieurs fois, avec ou sans prime, en faveur des Associés existants ou de toute autre personne telle qu'approuvée par les Associés existants par une résolution adoptée en conformité avec l'Article 189 de la Loi, en conformité avec les conditions exposées au présent Article 5.2.

5.2.3 Dans les limites du capital social autorisé décrit à l'Article 5.2, le Gérant est autorisé à émettre jusqu'à GBP 396.000.000 (trois cent quatre-vingt-seize millions Livres Sterling) d'instruments convertibles en une ou plusieurs fois, avec ou sans prime d'émission, en faveur des Associés existants ou de toute autre personne telle qu'approuvée par les Associés (en cas de pluralité d'Associés) par une résolution adoptée en conformité avec l'Article 189 de la Loi.

Les autres conditions des instruments convertibles seront déterminées par le Gérant.

A tout moment dans le futur, le Gérant est autorisé à procéder à une augmentation du capital social de la Société résultant de la conversion des instruments convertibles en Parts Sociales. Le Gérant peut déléguer à toute personne dûment autorisée les missions d'accepter le choix de conversion.

5.2.4 Cette autorisation d'émettre des Parts Sociales nouvelles et des instruments convertibles prévue aux Articles 5.2.2 et 5.2.3 va expirer au jour cinq ans après la date de publication de l'acte de constitution de la Société du 16 février 2005.

Une augmentation du capital social décidée par le Gérant dans les limites du capital social autorisé peut être souscrite, et des Parts Sociales peuvent être émises, avec ou sans prime d'émission et payées par voie d'apport en nature ou en numéraire ou par compensation de créances ou de toute autre manière déterminée par le Gérant.

Toutes les fois qu'une augmentation de capital est constatée par acte notarié par suite d'une décision du Gérant, le présent article 5 sera considéré comme modifié en conséquence.

Le Gérant peut déléguer à un mandataire spécial, et devra désigner la personne à laquelle ce mandat spécial est conféré, les missions d'avoir l'augmentation du capital et l'émission des Parts Sociales constatées par un notaire par acte notarié sur base de tous les documents nécessaires établissant la décision du Gérant, du mandat et de la souscription des Parts Sociales prémentionnés.

5.3 Modification du capital

Le capital autorisé et souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par délibération de l'assemblée générale des associés adoptée comme en matière de modification des Statuts.

5.4 Nouveaux Associés

Sous réserve des dispositions de l'Article 189 de la Loi et de la Convention de Souscription et d'Associés, les Associés nouveaux ne seront pas admis après une période de douze mois suivant la date du Closing Initial, à moins que le Gérant décide d'étendre la période de douze mois après consultation du Conseil de Consultation.

6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Registre de parts sociales. La Société devra préparer et maintenir un registre en conformité avec les dispositions de l'Article 185 de la Loi. Les personnes enregistrées sur ce registre seront traitées par la Société comme Associés.

8. Cession de parts sociales.

8.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

8.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, sans préjudice des dispositions des Articles 189 et 190 de la Loi, les Parts Sociales seront cédées uniquement en conformité avec les dispositions exposées ci-après:

8.2.1 Aucun Associé ne peut vendre, céder ou donner des sûretés sur, ou autrement disposer de ses Parts Sociales autrement que:

(a) Avec l'accord du Gérant (que le Gérant n'est aucunement obligé de donner, et

(b) Sous réserve de l'Article 189 de la Loi, lorsque le Gérant donne son accord, en conformité avec le présent Article, sauf que rien dans le présent Article ne préviendra l'Associé de céder ses Parts Sociales à:

(i) Une Société Affiliée de l'Associé ou une entité dont l'Associé détient au moins 40% dans des conditions qui peuvent être contenues dans une Convention de Souscription et d'Associés, ou

(ii) Un investisseur institutionnel qualifié dans des conditions qui peuvent être contenues dans une Convention de Souscription et d'Associés.

8.2.2 Jusqu'au moment, s'il y en a un, où la Société est transformée en ou remplacée par une entité d'un type autorisé à avoir des titres de dette ou de capital négociées publiquement (ou des titres de remplacement) qui sont négociées publiquement, avant qu'un Associé ne cède ses Parts Sociales à quelqu'un autrement que sous les circonstances décrites à l'Article 8.2.2. (b)(i), l'Associé qui propose de céder tout ou partie de ses Parts Sociales (un «Associé Cédant») donnera à la Société et à chacun des autres Associés une notice (une «Notice de Cession Proposée») qui:

(a) Décrit dans des détails raisonnables la cession proposée, y compris le capital d'engagement associé (tel que prévu dans une Convention de Souscription et d'Associés) avec l'intérêt à transférer, et comprenant, lorsque la cession proposée inclut une vente, le prix de vente proposé et les autres conditions principales de la vente,

(b) Identifie la ou les personnes auxquelles il est proposé de céder les Parts Sociales, et

(c) Accorde à chacun des Associés autres que l'Associé Cédant une option (une «Option d'Achat de l'Associé») d'acheter toutes, mes pas moins que toutes, les Parts Sociales qui font l'objet de la Notice de Cession Proposée aux conditions exposées ci-après.

8.2.3 Chaque Option d'Achat de l'Associé sera aux conditions suivantes:

(a) L'expiration de l'Option d'Achat de l'Associé sera 60 jours après la date à laquelle la Notice de Cession Proposée est donnée à la Société, à moins que lorsque c'est nécessaire qu'un expert détermine la valeur de marché de la contrepartie autre qu'en numéraire ou le prix de marché des Parts Sociales qui sont l'objet de la Notice de Cession Proposée afin de déterminer le prix de levée de l'Option d'Achat de l'Associé, l'expiration de l'Option d'Achat de l'Associé sera la dernière des dates suivantes (i) le vingtième jour après le jour auquel une copie de la détermination est délivrée à tous les Associés ou (ii) le soixantième jour après le jour auquel une Notice de Cession Proposée est donnée à la Société.

(b) Le prix de levée de l'Option d'Achat de l'Associé sera (i) lorsque la cession proposée est une vente en numéraire, le prix de vente proposé exposé dans la Notice de Cession Proposée ou (ii) lorsque la cession proposée est une vente qui inclut une contrepartie autre qu'en numéraire, la valeur de marché de la contrepartie autre qu'en numéraire à être payée pour les Parts Sociales qui font l'objet de l'Option d'Achat de l'Associé plus le montant de toute somme en numéraire comprise dans la contrepartie, ou (iii) lorsque la cession ne comprend pas de vente, la valeur de marché des Parts Sociales qui font l'objet de l'Option d'Achat de l'Associé.

La valeur de marché de la contrepartie autre qu'en numéraire, et la valeur de marché des Parts Sociales, sera fixée de l'accord du Gérant et de l'Associé Cédant ou, lorsqu'ils ne peuvent pas s'accorder, tel que déterminé par un expert choisi conjointement par le Gérant et l'Associé Cédant. Les dépenses et honoraires de l'expert seront supportés à parts égales par la Société et l'Associé Cédant.

(c) Le prix de levée de l'Option d'Achat de l'Associé devra être payé en numéraire.

(d) L'Option d'Achat de l'Associé ne pourra être cédée.

(e) L'Option d'Achat de l'Associé sera levée si une notice d'exercice (la «Notice d'Exercice») est délivrée à l'Associé Cédant avant 5.00 p.m., heure de la ville de New York, le jour où l'Option d'Achat de l'Associé expire.

(f) Lorsque l'Option d'Achat de l'Associé est levée, elle doit être levée quant à toutes les Parts Sociales auxquelles elle s'attache. Lorsque plus d'un Associé lève l'Option d'Achat de l'Associé, les Associés levant l'option achèteront les Parts Sociales qui font l'objet des Options d'Achat des Associés proportionnellement à leurs participations dans la Société.

8.2.4 Lorsqu'une Option d'Achat est levée, l'achat des Parts Sociales qui font l'objet de l'Option d'Achat prendra lieu au siège principal de la Société à 10:00 a.m., heure locale, à une date spécifiée dans la Notice d'Exercice, qui n'est pas moins de 10 ni plus de 60 jours après la signification de la Notice d'Exercice est délivrée, ou à une heure différente dans un autre lieu tel que fixés d'un commun accord par l'Associé ou les Associés levant l'option et l'Associé Cédant.

8.2.5 Lorsqu'une Notice de Cession Proposée est donnée et que l'Option d'Achat de l'Associé accordée dans la Notice de Cession Proposée n'est pas levée avant son expiration, ou qu'un ou plusieurs Associés lèvent une Option d'Achat, mais manquent de payer pour l'ensemble des Parts Sociales lesquelles sont l'objet de l'Option d'Achat de l'Associé à la date d'achat spécifiée dans la Notice d'Exercice, sous réserve des dispositions de l'Article 189 de la Loi, l'Associé Cédant peut vendre ou autrement céder les Parts Sociales qui font l'objet de la Notice de Cession Proposée:

(a) Dans les 120 jours qui suivent l'expiration de l'Option d'Achat de l'Associé, ou lorsque l'Option d'Achat de l'Associé a été levée, mais que l'Associé a manqué de payer pour l'ensemble des Parts Sociales qui font l'objet de l'Option d'Achat de l'Associé, endéans les 90 jours de la date d'achat spécifiée dans la Notice d'Exercice,

(b) A la personne ou aux personnes spécifiées dans la Notice de Cession Proposée, et

(c) Pour pas moins de 95% du prix exposé dans la Notice de Cession Proposée et à des conditions qui ne sont pas plus favorables pour l'acheteur que celles qui sont exposées dans la Notice de Cession Proposée.

Chapitre III. - Gestion

9. Gestion.

9.1 La Société est gérée par un gérant (ci-après désigné le «Gérant»).

Le Gérant peut déléguer l'administration journalière de la Société à un gérant délégué.

9.2 Le Gérant peut recevoir un honoraire annuel de gestion de biens (l'«Honoraire de Gestion de Biens») et un honoraire d'Acquisition (l'«Honoraire d'Acquisition») qui sera calculé et payé en conformité avec les dispositions d'une Convention de Souscription et d'Associés.

Le Gérant peut être remboursé des dépenses tel que prévu dans une Convention de Souscription et d'Associés.

9.3 A tout moment, lorsque le Gérant a commis un acte de fraude, une inconduite volontaire ou une négligence grave, les Associés peuvent:

9.3.1 Sous réserve des dispositions de la Convention de Souscription d'Associés, révoquer le Gérant et nommer directement un nouveau Gérant, à condition que le Gérant reste soumis aux conditions d'une Convention de Souscription et d'Associés, par le vote positif des Associés détenant les deux tiers des Parts Sociales, autres que le Gérant ou ses Sociétés Affiliées, ou

9.3.2 Dissoudre la Société aussi rapidement que possible sans préjudicier le prix auquel les avoirs de la Société peuvent être vendus, sous les conditions de quorum et de majorité exposées à l'article 19.

10. Pouvoirs du gérant.

10.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et aura tous les pouvoirs pour gérer et contrôler les affaires de la Société aussi bien que toutes les opérations conformes à l'objet social de la Société.

10.2 Le Gérant entrera dans une «Convention de Consultation» («Advising Agreement») avec un «Consultant» qui sera UK Limited, à moins que et jusqu'à ce que le Conseil de Consultation («Advisory Board») exige que le Gérant résilie la Convention de Consultation avec UK Limited pour une Cause (telle que définie dans la Convention de Consultation), ou jusqu'à ce que UK Limited démissionne avec l'accord du Conseil de Consultation, sans préjudice des dispositions de l'Article 13.5. Lorsque UK Limited démissionne avec l'accord du Conseil de Consultation ou devient incapable de servir de Consultant, ou lorsque la Convention de Consultation est résiliée par le Gérant à la demande du Conseil de Consultation pour Cause, le Gérant nommera rapidement un nouveau Consultant et conclura une Convention de Consultation avec le nouveau Consultant, à condition qu'à la fois le nouveau Consultant et la Convention de Consultation soient soumises à l'approbation du Conseil de Consultation. La Convention de Consultation exigera, parmi d'autres choses, que le Consultant soit en charge de rechercher et recommander au Gérant et à son Comité d'Investissement des investissements appropriés à être faits par la Société et des dispositions d'investissement détenus par la Société, surveillant les investissements et conduisant une gestion journalière de la Société, soumise aux dispositions de l'Article 9.1.

10.3 Les devoirs du Gérant, dont tout ou partie peuvent être délégués en tout ou en partie au Consultant ou à d'autres mandataires spéciaux, comprendront, de manière non limitative les activités suivantes:

10.3.1 Identifier, souscrire à, négocier et finaliser toutes possibilités d'investissement.

10.3.2 Exercer les droits journaliers de la Société relatifs à des investissements, qui sont supposés inclure l'approbation de toutes les décisions financières majeures de propriété, et des changements dans les fonctions de gestion (de propriété) significatives.

10.3.3 Négocier, exécuter, surveiller et appliquer tous les contrats de service, y compris de construction, environnemental, d'ingénierie, de gestion de propriété et de crédit-bail.

10.3.4 Structurer et conclure toutes les associations («joint ventures») avec des tiers concernant la Société ou ses biens.

10.3.5 Préparer un budget opérationnel et un Business Plan pour chacun des biens acquis et mettre à jour le budget annuel et le Business Plan annuellement ou plus fréquemment si nécessaire.

10.3.6 Faire appliquer les conditions d'investissement dans la mesure où cela semble être dans le meilleur intérêt de la Société.

10.3.7 Fournir, directement ou à travers un Consultant, le personnel approprié pour gérer la Société et exercer toutes les activités en relation avec la position du Gérant.

10.3.8 Tenir les Associés informés conformément aux exigences de la Convention de Souscription et d'Associés.

10.3.9 Agir en tant que Membre des Affaires Fiscales et préparer (avec la collaboration des réviseurs ou autres professionnels) et déposer les déclarations de revenus nécessaires.

10.3.10 Gérer la trésorerie des avoirs en caisse et les distributions aux Associés.

10.3.11 Négocier et documenter tout le financement et s'assurer que la Société respecte tous les documents de prêt.

10.3.12 Utiliser tous les efforts commercialement raisonnables pour assurer que chaque investissement est structuré d'une manière effective afin de minimiser la fuite fiscale.

10.4 Sans préjudice des autres dispositions des présents Statuts, le Gérant ne peut pas faire en sorte que la Société fasse l'une des choses suivantes (soit en tant que résultat d'une recommandation du Consultant ou non):

10.4.1 Faire une Action Interdite;

10.4.2 Vendre tout ou substantiellement tous les biens pris ensemble de la Société et de ses filiales sans l'accord des Associés qui détiennent deux-tiers des Parts Sociales, à moins que la vente soit en conformité avec le Plan de la Société, une disposition expresse des présents Statuts ou d'une Convention de Souscription et d'Associés;

10.4.3 Commettre un autre acte qui nécessite l'accord exprès du Conseil de Consultation ou le consentement des Associés sans avoir obtenu d'abord cet accord ou consentement;

10.4.4 emprunter des fonds du Gérant, du Consultant, ou de l'une de leurs Sociétés Affiliées respectives ou d'un autre Associé, à moins que ce soit autorisé par une Convention de Souscription et d'Associés;

10.4.5 accepter des rabais non crédités à la Société ou s'engager dans des arrangements commerciaux réciproques;
10.4.6 mélanger les fonds de la Société avec des fonds d'autrui, sauf en cas lien avec des investissements faits avec des tiers; ou

10.4.7 choisir, pour ce qui concerne la Société (mais pas nécessairement ses filiales) d'être traité autrement qu'un «partnership» pour des raisons d'impôt fédéral américain sur le revenu.

10.5 Sauf dispositions contraires ci-après, le Gérant ne doit pas faire en sorte ou permettre que la Société ou toute entité dans laquelle la Société détient un investissement entre dans une transaction avec le Gérant, le Consultant ou l'une de leurs Sociétés Affiliées respectives ayant comme objectif de fournir des biens ou services comme compensation ou autre contre-partie, à moins que tous les critères suivants sont remplis et l'accord préalable des Associés détenant la majorité des Parts Sociales (excepté le Gérant) est obtenu:

10.5.1 Les frais et autres conditions sous lesquels les biens ou services doivent être fournis sont formulés dans un contrat écrit qui décrit clairement la transaction, y compris les biens ou services à être fournis et le paiement fait en contrepartie;

10.5.2 Dans l'hypothèse d'un contrat de biens ou services, le contrat est librement résiliable par le Gérant ou le Consultant, ou le Conseil de Consultation, sans pénalité ou paiement autre que les montants dus avant la date de paiement;

10.5.3 Les conditions et modalités du contrat sont au moins aussi favorables à la Société que celles dont elle pourrait bénéficier dans une transaction comparable dans les conditions normales de la concurrence avec une partie tierce qualifiée avec laquelle la Société n'a aucun lien économique;

10.5.4 Les biens ou services à être fournis par le Gérant, le Consultant ou leurs Sociétés Affiliées, et la contrepartie devant leur être payée pour eux (ou la méthode par laquelle la contrepartie doit être calculée), sont complètement révélées préalablement par écrit à, et approuvés par, le Conseil de Consultation pour chaque investissement séparément; et

10.5.5 Les conditions et modalités sous lesquelles le Gérant, le Consultant ou leurs Sociétés Affiliées ont droit à une indemnité en relation avec la transaction ne crée pas de droit à indemnité supérieur à celui qui est fourni par une Convention de Souscription et d'Associés.

10.6 Nonobstant l'Article 10.5, le Gérant, le Consultant et leurs Sociétés Affiliées auront droit, sans être conforme à l'Article 10.5, de:

10.6.1 Faire en sorte que la Société conclue une Convention de Consultation avec UK Limited;

10.6.2 Faire des avances à court terme à la Société pour financer ses obligations préalablement à la réception des Apports, portant des intérêts au taux Préférentiel; et

10.6.3 Recevoir le remboursement des frais conformément à l'Article 9.2.

10.7 Nonobstant les stipulations de l'Article 10.5, les Sociétés Affiliées du Gérant ou du Consultant auront le droit, sans obtenir l'approbation du Conseil de Consultation ou des Associés, de conclure des contrats ou des apports avec les émetteurs de valeurs mobilières dont le rendement dépend de et est garanti par un actif immobilier sous-jacent ou avec les émetteurs d'autres valeurs mobilières sur autres obligations de dette, ou de fournir d'autres services pour ces émetteurs, si la rémunération des Sociétés Affiliées du Gérant ou du Consultant est en ligne avec la rémunération versée aux Sociétés Affiliées du Gérant et du Consultant est consistante avec la compensation payée aux entités qui ne sont pas des Sociétés Affiliées du Gérant ou du Consultant pour la fourniture de services analogues concernant les titres dans lesquels la Société n'investit pas; à condition, toutefois, que les modalités de ces contrats et accords soient révélées au Conseil de Consultation aussi rapidement que possible.

11. Représentation de la société. La Société est engagée par la signature unique du Gérant ou par la signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le Gérant.

12. Délégation et mandataires du gérant.

12.1 Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

12.2 Le Gérant déterminera les responsabilités et rémunération (s'il y en a), la durée du mandat et toutes les autres conditions du mandat pertinentes.

13. Comité d'investissement et Conseil de consultation.

13.1 Le Gérant peut avoir un Comité d'Investissement (le «Comité d'Investissement») qui sera organisé et aura les pouvoirs tel que prévu dans une Convention de Souscription et d'Associés.

13.2 La Société peut avoir un Conseil de Consultation comprenant cinq membres, dont deux représentants du Gérant et trois représentants, choisis par le Gérant, d'Associés autres que le Gérant ou ses Sociétés Affiliées, sauf que la Convention de Souscription d'Associés peut prévoir que le Conseil de Consultation peut être composé de neuf membres dans certaines circonstances. L'organisation, le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil de Consultation peuvent être organisés par une Convention de Souscription et d'Associés.

Chapitre IV. - Assemblée générale des associés

14. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

14.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts au Gérant sont de la compétence de l'assemblée générale des Associés.

14.2 En particulier, l'assemblée générale des Associés est compétente pour modifier les Statuts et changer la nationalité de la Société.

14.3 Chaque Associé peut participer aux décisions collectives, indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

15. Tenue des assemblées générales.

15.1 Les assemblées des Associés peuvent toujours être convoquées par le Gérant.

15.2 Lorsque la Société a plus de vingt cinq Associés, au moins une assemblée générale doit être tenue chaque année le []. Lorsqu'il y a moins de vingt cinq Associés, une assemblée générale annuelle peut être tenue chaque année à la même date.

15.3 Quelque soit le nombre de Parts Sociales, le compte de profits et de pertes peut être soumis aux Associés pour accord. Le(s) Associé(s) devront aussi spécialement voter pour déterminer s'il faut ou non accorder la décharge au Gérant.

16. Majorités.

16.1 Sans préjudice d'autres dispositions dans les présents Statuts (et en particulier des Articles 9.3.1, 10.4.2, 10.5, 19 et 20), les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Lorsque ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation, les Associés doivent être convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée et toutes les décisions devront être prises à la majorité des voix émises, nonobstant la proportion de capital représenté.

16.2 Les résolutions de modifier les Statuts peuvent seulement être adoptées en conformité avec les dispositions de la Loi et par une majorité en nombre des Associés représentant trois quarts du capital social de la Société.

16.3 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée seulement de l'accord unanime de tous les Associés et en conformité avec toutes les autres exigences légales.

Chapitre V. - Exercice social

17. Exercice social.

17.1 L'exercice social commence le premier jour de décembre et se termine le dernier jour de novembre de chaque année.

17.2 Au moins 60 jours avant le début de chaque exercice social, le Gérant soumettra au Conseil de Consultation un projet de Business Plan Annuel pour l'exercice social suivant. A la demande d'un membre du Conseil de Consultation, le Gérant et le Consultant discuteront le projet de Business Plan Annuel avec les représentants de ce membre du Conseil de Consultation ou tout le Conseil de Consultation. Au moins 30 jours avant le début de l'exercice social, le Gérant soumet au Conseil de Consultation pour accord un Business Plan Annuel final pour l'exercice social suivant.

17.3 A la fin de chaque exercice social, le Gérant établit les comptes de la Société et prépare un inventaire indiquant la valeur des actifs et des passifs de la Société.

17.4 Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et du bilan au siège social.

18. Répartition des bénéfiques.

18.1 Les Revenus Nets d'Investissement en relation avec tous les investissements et toutes autres sommes que le Gérant détermine que la Société devra distribuer aux Associés, pris ensemble, seront distribués aux Associés et au Gérant, dans l'ordre de priorité suivant:

18.1.1 Premièrement, 100% aux Associés, jusqu'à ce que la distribution totale aux Associés en application de cet alinéa 18.1.1 soit égale au Produit Préférentiel;

18.1.2 Deuxièmement, 100% aux Associés, jusqu'à ce que la distribution totale aux Associés en application de cet alinéa 18.1.2. soit égal à l'Apport total des Associés;

(a) Troisièmement (x) 100% au Gérant jusqu'à ce que le Gérant ait récupéré l'excédent, s'il y en a, des Dépenses G&A (autres que les montants par lesquels (i) les Dépenses G&A effectives lors d'une année sociale excèdent (ii) les Dépenses G&A estimées dans le Business Plan Annuel concernant cette année sociale plus toutes Dépenses G&A additionnelles concernant cette année sociales approuvées par le Conseil de Consultation) encourues jusqu'à cette date à travers les Frais de Gestion de Biens et les Frais d'Acquisition payés jusqu'à cette date (plus les intérêts au Taux Préférentiel) ou (y) 100% aux Associés jusqu'à ce que les Associés recouvrent l'excédent, s'il y en a, de la somme des Frais de Gestion de Biens et des Frais d'Acquisition payés jusqu'à cette date et les Dépenses G&A encourues jusqu'à cette date (autres que les montants par lesquels (A) les Dépenses G&A effectives lors d'une année sociale excèdent (B) les Dépenses G&A estimées dans le Business Plan Annuel concernant cette année sociale plus toutes Dépenses G&A additionnelles concernant cette année sociales approuvées par le Conseil de Consultation) plus les intérêts au Taux Préférentiel;

(b) Quatrièmement, jusqu'à ce que les distributions totales aux Associés détenant des Parts Sociales B en vertu des Articles 18.1.1. et 18.1.2. et cet Article 18.1.3. (b) égalisent le Revenu Préférentiel de Catégorie B plus les Apports totaux de ces Associés, (x) 80% aux Associés (y compris les Associés détenant des Parts Sociales B) et (y) les 20% restant partiellement aux Associés détenant des Parts Sociales B et partiellement au Gérant avec (A) la portion des 20% restant qui est distribuée aux Associés détenant des Parts Sociales B étant le Pourcentage d'Intérêt de l'Associé multiplié par 25% de ces 20% restant et (B) la somme distribuée au Gérant étant la proportion des ces 20% restant qui n'est pas distribué aux Associés détenant des Parts Sociales B; et

18.1.3 Tout surplus:

(a) 80% aux Associés, et

(b) 20% au Gérant.

18.2 Les sommes distribuées en vertu des Articles 18.1.1 à 18.1.3 à tous les Associés et les sommes distribuées en vertu des Articles 18.1.3(b) aux Associés détenant des Parts Sociales B, seront distribuées aux Associés individuels, ou aux Associés individuels détenant des Parts Sociales B, proportionnellement à leur Pourcentage d'Intérêt respectif.

18.3 Le Gérant est autorisé d'ajuster de temps à temps les sommes distribuées à des Associés particuliers de sorte que le montant total que chaque Associé reçoit en tant que dividendes ou d'autre distribution en relation avec les Parts Sociales tel qu'envisagé à l'Article 18.

18.4 Des bénéfices nets annuels de la Société déterminés ainsi, cinq pour cents (5%) sont obligatoirement alloués à la réserve légale. Cette allocation arrêtera d'être obligatoire jusqu'à ce que cette réserve s'élève à dix pour cents (10%) du capital souscrit de la Société.

18.5 Des dividendes intérimaires peuvent être payés sur décision du Gérant, à condition cependant que:

18.5.1 Des comptes intérimaires ont été établis et montrent que les fonds disponibles par la distribution sont suffisants; et

18.5.2 Le montant à distribuer n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés de tous les bénéfices avancés et de sommes tirés des réserves disponibles à la distribution et réduits des pertes avancées et toutes les sommes à être allouées à une réserve en application de la loi ou des Statuts.

Chapitre VI. - Liquidation

19. Causes de dissolution.

19.1 La Société ne doit pas être dissoute pour cause de décès, suspension de droits civils, faillite ou banqueroute d'un Associé unique ou de l'un des Associés.

19.2 La Société peut être dissoute de l'accord d'une majorité en nombre des Associés représentant trois quarts du capital social de la Société.

20. Liquidation.

20.1 Sans préjudice d'autres dispositions qui pourraient être contenues dans une Convention de Souscription et d'Associés, la liquidation de la Société peut seulement être décidée si elle est approuvée par une majorité en nombre des Associés représentant trois quarts du capital social de la Société.

20.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

20.3 Tous les revenus de la liquidation seront distribués, sauf exigences légales contraires, comme suit:

20.3.1 Premièrement, au paiement des dettes et engagements de la Société et des frais de liquidation.

20.3.2 Deuxièmement, pour établir les réserves que le Gérant estime raisonnablement nécessaires en relation avec des engagements aléatoires ou non échues ou des obligations de la Société. Ces réserves peuvent être payées à l'agent liquidateur pour être utilisés au paiement de ces obligations et engagements et, dans la mesure où ils ne sont pas requis à cette fin, pour être distribués aux Associés.

20.3.3 Troisièmement, aux Associés en conformité avec les dispositions de distribution de l'Article 18.

20.4 Le(s) liquidateur(s) est/sont autorisé(s) d'ajuster les sommes distribuées à un Associé en particulier de sorte que le montant total que tout Associé reçoit en tant que résultat de la liquidation en relation avec les Parts Sociales soit tel que prévu à l'Article 20.3.

20.5 Lorsque la Société est dissoute, préalablement à la liquidation, la Société présentera aux Associés des rapports financiers non révisés de la Société portant sur la période commençant à la date des derniers rapports financiers qui ont été présentés aux Associés jusqu'à la date de la dissolution.

Chapitre VII. - Divers

21. **Droit applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une clause spécifique des présents Statuts, les dispositions de la Loi s'appliqueront d'office.

22. **Définitions.** Sauf définition contraire des présents Statuts, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée sous cet Article 22:

«Action Interdite» a la signification attribuée à ce terme sous une Convention de Souscription et d'Associés;

«Apport («Capital Contribution»)» désigne l'argent liquide ou les autres biens apportés par un Associé à la Société ou tel que prévu par la Convention de Souscription et d'Associés;

«Article 189 de la Loi, alinéa 1^{er}» dispose que les parts sociales ne peuvent pas être cédées entre vifs à des non Associés, à moins que les Associés représentant les trois quarts du capital social y ont consenti dans une assemblée générale.

«Associé» désigne les détenteurs des Parts Sociales de la Société;

«Business Plan Annuel» désigne un Business Plan annuel et un budget opérationnel de la Société qui inclut, en ce qui concerne l'exercice social, les plans et la stratégie de la Société concernant (a) des investissements dans des valeurs mobilières garanties par un actif immobilier sous-jacent, des prêts mezzanines et des prêts à haut risque, et tous les autres types d'investissement que la Société peut envisager de faire, y compris les revenus des sociétés cibles et les taux internes de rendement, (b) le financement par les dettes pour les Investissements de la Société et autres activités, y compris les paramètres du compte du bilan, (c) les rémunérations des employés du Consultant qui sont impliqués dans la gestion et le conseil de la Société, (d) les distributions aux Associés, (e) mobiliser du capital, y compris, le cas échéant, la possibilité de vente de participations additionnelles ou l'offre publique de participations, et (f) les Dépenses G&A estimées pour l'année sociale et l'année sociale suivante;

«Closing Initial» a le sens qui lui est donnée dans une Convention de Souscription et d'Associés;

«Convention de Souscription et d'Associés» désigne la convention de souscription et d'associés qui peut être conclue de temps en temps par la Société et ses Associés;

«Dépenses G&A» désigne tous les frais ou dépenses, dans la mesure décrite dans le Business Plan Annuel courant et approuvés par le Conseil de Consultation, en relation avec l'activité générale du Gérant ou du Consultant (mais seulement en ce qui concerne la gestion de la Société), y compris, mais sans être limité à, toutes les dépenses administratives du Gérant ou du Consultant, les dépenses d'emploi, les frais d'assurance, les frais de bureau ou de loyer (non compris, cependant, les dépenses qu'il engage en relation avec la constitution de la Société et excluant toutes dépenses qui peu-

vent être décrites dans et pour lesquelles le Gérant ou le Consultant ne sont pas sujet à indemnisation en vertu d'une Convention de Souscription et d'Associés);

«Engagement en Capital» désigne le montant qu'un Membre s'est engagé à apporter à la Société tel qu'indiqué dans une Convention de Souscription et d'Associés;

«Membre des Affaires Fiscales» désigne le Gérant qui est désigné comme le «Membre des Affaires Fiscales» et l'«associé des affaires fiscales» tel que défini dans l'article 6231(a)(7) du U.S. Internal Revenue Code de 1986, tel que modifié, et toute loi postérieure en relation avec la Société;

«Parts Sociales A» désigne les parts sociales de catégorie A émises par la Société,

«Parts Sociales B» désigne les parts sociales de catégorie B émises par la Société,

«Parts Sociales» désigne les Parts Sociales A et les Parts Sociales B;

«Plan de la Société» désigne un plan, établi avant le Closing Initial, décrivant la stratégie de la Société pour toute son existence concernant (a) des investissements dans des valeurs mobilières garanties par un actif immobilier sous-jacent, des prêts mezzanines et des prêts à haut risque, et tous les autres types d'investissement que la Société peut envisager de faire, y compris s'étendant aux cibles et les taux internes de rendement des cibles, (b) le financement par les dettes pour les Investissements de la Société et autres activités, y compris les paramètres du compte du bilan, (c) la politique de la Société concernant les distributions aux Associés, (d) le capital levé, y compris les circonstances sous lesquelles la Société ou son successeur qui a le droit légitime de faire des offres publiques d'actions, pourrait entreprendre des ventes d'Intérêts ou une offre publique d'Intérêts, et (e) les arrangements à motivation à long terme des employés du Gérant ou du Consultant;

«Pourcentage d'Intérêt» a le sens qui lui est donnée dans une Convention de Souscription et d'Associés;

«Produit Préférentiel» désigne un produit, d'un montant et calculé de la manière prévus par une Convention de Souscription et d'Associés, sur base de la balance de temps à temps des Apports des Associés (sans les Apports faits en application d'une Convention de Souscription et d'Associés) commençant le jour du premier Apport et jusqu'à ce que tous les Apports aient été remboursés conformément à une Convention de Souscription et d'Associés;

«Revenu Préférentiel de Catégorie B» désigne un revenu dont le montant et le calcul sont déterminés par la Convention de Souscription et d'Associés, commençant le jour où le premier Apport est financé et continuant jusqu'à ce que tous les Apports aient été repayés conformément à une Convention de Souscription et d'Associés;

«Revenus Nets d'Investissement» désigne l'excédent des Revenus d'Investissement (tels que définis dans une Convention de Souscription et d'Associés) par rapport aux (a) Dépenses d'Investissement (telles que définis dans une Convention de Souscription et d'Associés) et aux (b) réserves raisonnables en vue de prendre en charge les dépenses opérationnelles et en capital anticipées que la Société devra faire dans les six prochains mois, y compris les Honoraires de Gestion de Biens dans la mesure où des réserves pour ces dépenses n'ont pas été prises en compte pour déterminer les Revenus d'Investissement;

«Société Affiliée» signifie, sous réserve de dispositions additionnelles contenues dans une Convention de Souscription et d'Associés, en relation avec une personne spécifique, toute personne contrôlant directement ou indirectement ou contrôlée par, ou sous le contrôle avec cette personne spécifique. Le terme «contrôle» signifie la détention directe ou indirecte du pouvoir de diriger ou de faire diriger l'administration et les politiques d'une personne, soit à travers la détention de titres comportant le droit de vote ou par contrat ou autrement.

«UK Limited» désigne LENNAR PARTNERS UNITED KINGDOM LIMITED, une société à responsabilité limitée du R-U dont le nom sera changé en LNR UNITED KINGDOM LIMITED ou un nom similaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 novembre 2005.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit de la manière suivante:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. 3.440 Parts Sociales A

Toutes ces Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de GBP 86.000 (quatre-vingt-six mille Livres Sterling) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Evaluation pro fisco

Pour les besoins du calcul des droits par l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 124.394,30 au taux de change pratiqué par la Banque Centrale Européenne, actuellement fixé à GBP 0,69135 pour EUR 1,-.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille cinq cents Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est établi au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

M. Michel van Krimpen, directeur, né à Rotterdam, Pays-Bas, le 19 février 1968, demeurant au 14, rue Oster, L-8146 Bridel, Luxembourg.

Conformément à l'Article 11 des Statuts, la Société sera engagée par la signature unique de son Gérant unique ou par la signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué par le Gérant.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, vol. 147S, fol. 16, case 1. – Reçu 1.243,94 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2005.

J. Elvinger.

(019040.3/211/1017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 14.784.

VERSCHMELZUNGSPLAN

Der Verwaltungsrat der HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A. beschließt folgenden Verschmelzungsplan, der die Aufnahme der HSHN LIMITED S.A. durch die HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A. vorsieht.

1. Die an der Verschmelzung teilnehmenden Gesellschaften sind:

- HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A. (die übernehmende Gesellschaft) mit Gesellschaftssitz in L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 14.784; und

- HSHN LIMITED S.A. (die übertragende Gesellschaft) mit Gesellschaftssitz in L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet, sich derzeit in Eintragung befindliche Gesellschaft.

2. Die Gesellschafter der übertragenden Gesellschaft werden für 110.000.000 Aktien der übertragenden Gesellschaft mit jeweiligem Nennwert von 1 EUR, 18.138 Aktien ohne Nennwert der übernehmenden Gesellschaft erhalten, die im Zuge einer Kapitalerhöhung von 110.000.000 EUR bei der übernehmenden Gesellschaft geschaffen werden. Das Umtauschverhältnis entspricht 1:0,0001648926 Aktien.

3. Die neuen Aktien der übernehmenden Gesellschaft werden innerhalb von 15 Tagen nach dem Datum der Verschmelzung an die Aktionäre der übertragenden Gesellschaft ausgestellt; die übernehmende Gesellschaft wird ihr Aktienregister innerhalb der gleichen Frist entsprechend abändern.

Nach gleich lautender Beschlussfassung der jeweiligen Generalversammlungen wird die HSHN LIMITED S.A. mit Wirkung zum 16. Mai 2005 aufgelöst und ihre Aktien werden annulliert.

4. Die neuen Aktien der übernehmenden Gesellschaft erhalten ein Anrecht auf Gewinnbeteiligung mit Wirkung ab dem Geschäftsjahr 2005, das am 1. Januar 2005 begonnen hat.

5. Das Datum, ab welchem buchhalterisch die Geschäfte der übertragenden Gesellschaft für Rechnung der übernehmenden Gesellschaft gelten, wird auf den 1. Januar 2005 festgelegt.

6. Dem unabhängigen Sachverständigen im Sinne von Artikel 266 des Handelsgesellschaftengesetzes, den Verwaltungsratsmitgliedern sowie den Wirtschaftsprüfern der zu verschmelzenden Gesellschaften wird kein besonderer Vorzug irgendwelcher Art eingeräumt.

Es bestehen weder Aktionäre mit Sonderrechten noch Inhaber anderer Wertpapiere bei der übernehmenden oder der übertragenden Gesellschaft.

Die HSHN LIMITED S.A. hat derzeit keine Schuldverschreibungen oder ähnliche ausgegeben.

Die Aktionäre haben das Recht, für einen Zeitraum von einem Monat, beginnend ab der Veröffentlichung dieses Verschmelzungsplanes im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, die unter Artikel 267 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften aufgeführten Dokumente am Gesellschaftssitz der beiden Gesellschaften einzusehen. Eine Kopie dieser Dokumente wird jedem Aktionär auf Anfrage zur Verfügung gestellt.

Die über die Verschmelzung beschließenden Generalversammlungen der übernehmenden und der übertragenden Gesellschaft werden voraussichtlich am 16. Mai 2005 oder an einem kurz darauf folgenden Datum stattfinden.

Kiel, den 29. März 2005.

F. S. Waas / U. W. Ellerbeck / A. Stuhlmann

Der Verwaltungsrat

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, réf. LSO-BD00195. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028711.2//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2005.

HSHN LIMITED S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.

VERSCHMELZUNGSPLAN

Der Verwaltungsrat der HSHN LIMITED S.A. beschließt folgenden Verschmelzungsplan, der die Aufnahme der HSHN LIMITED S.A. durch die HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A. vorsieht.

1. Die an der Verschmelzung teilnehmenden Gesellschaften sind:
 - HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A. (die übernehmende Gesellschaft) mit Gesellschaftssitz in L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 14.784; und
 - HSHN LIMITED S.A. (die übertragende Gesellschaft) mit Gesellschaftssitz in L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet, sich derzeit in Eintragung befindliche Gesellschaft.
2. Die Gesellschafter der übertragenden Gesellschaft werden für 110.000.000 Aktien der übertragenden Gesellschaft mit jeweiligem Nennwert von 1 EUR, 18.138 Aktien ohne Nennwert der übernehmenden Gesellschaft erhalten, die im Zuge einer Kapitalerhöhung von 110.000.000 EUR bei der übernehmenden Gesellschaft geschaffen werden. Das Umtauschverhältnis entspricht 1:0,0001648926 Aktien.
3. Die neuen Aktien der übernehmenden Gesellschaft werden innerhalb von 15 Tagen nach dem Datum der Verschmelzung an die Aktionäre der übertragenden Gesellschaft ausgestellt; die übernehmende Gesellschaft wird ihr Aktienregister innerhalb der gleichen Frist entsprechend abändern.
- Nach gleich lautender Beschlussfassung der jeweiligen Generalversammlungen wird die HSHN LIMITED S.A. mit Wirkung zum 16. Mai 2005 aufgelöst und ihre Aktien werden annulliert.
4. Die neuen Aktien der übernehmenden Gesellschaft erhalten ein Anrecht auf Gewinnbeteiligung mit Wirkung ab dem Geschäftsjahr 2005, das am 1. Januar 2005 begonnen hat.
5. Das Datum, ab welchem buchhalterisch die Geschäfte der übertragenden Gesellschaft für Rechnung der übernehmenden Gesellschaft gelten, wird auf den 1. Januar 2005 festgelegt.
6. Dem unabhängigen Sachverständigen im Sinne von Artikel 266 des Handelsgesellschaftengesetzes, den Verwaltungsratsmitgliedern sowie den Wirtschaftsprüfern der zu verschmelzenden Gesellschaften wird kein besonderer Vorteil irgendwelcher Art eingeräumt.
- Es bestehen weder Aktionäre mit Sonderrechten noch Inhaber anderer Wertpapiere bei der übernehmenden oder der übertragenden Gesellschaft.
- Die HSHN LIMITED S.A. hat derzeit keine Schuldverschreibungen oder ähnliche ausgegeben.
- Die Aktionäre haben das Recht, für einen Zeitraum von einem Monat, beginnend ab der Veröffentlichung dieses Verschmelzungsplanes im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, die unter Artikel 267 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften aufgeführten Dokumente am Gesellschaftssitz der beiden Gesellschaften einzusehen. Eine Kopie dieser Dokumente wird jedem Aktionär auf Anfrage zur Verfügung gestellt.
7. Die über die Verschmelzung beschließenden Generalversammlungen der übernehmenden und der übertragenden Gesellschaft werden voraussichtlich am 16. Mai 2005 oder an einem kurz darauffolgenden Datum stattfinden.

Luxemburg, den 1. April 2005.

P. Harr / W. Dürr

Der Verwaltungsrat

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, réf. LSO-BD00193. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028714.2//43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2005.

**INTER-MEDIA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. WIGGERSHAUS LUXEMBURG, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-6783 Grevenmacher, 26-28, Op der Heckmill.
H. R. Luxemburg B 78.707.

Zwischen den Unterzeichnern:

Frau Emmy Anneliese Wiggershaus, geborene Kind, Kauffrau, geboren in Remscheid (D) am 22. September 1928, wohnhaft in L-6783 Grevenmacher, 26-28, Op der Heckmill, nachstehend «Verkäuferin» genannt

und

Der Aktiengesellschaft GEKKO INVEST HOLDING S.A., mit Sitz in L-2014 Luxemburg, 24, avenue Marie-Thérèse, vertreten von Herrn Roland Ebsen, wohnhaft in L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel, in seiner Eigenschaft als geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, nachstehend «Käufer» genannt,

wird folgender Kaufvertrag abgeschlossen:

Die Verkäuferin tritt 100 Anteile mit einem Nennwert von 130,00 EUR an der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WIGGERSHAUS LUXEMBURG, S.à r.l. (H. R. Luxemburg B 78.707), mit Sitz in L-6783 Grevenmacher, 26-28, Op der Heckmill, an den Käufer ab.

Alle Besitzrechte der genannten Anteile gehen ab sofort auf den Käufer über.

Der Verkauf wird beiderseits eingewilligt zum Preise von 500,00 EUR für den der Verkäufer mit der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde Quittung erteilt.

Der Käufer räumt ein, die Geschäfts- und Finanzlage der genannten Gesellschaft eingehend geprüft zu haben und verzichtet im voraus auf Regressansprüche jeglicher Art.

Getätigt in zwei Exemplaren in Grevenmacher, den 14. Juni 2004.

- / Für GEKKO INVEST HOLDING S.A.

E. A. Wiggershaus / R. Ebsen

Die Verkäuferin / Der Käufer

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107543.3/745/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2004.

E.T.D., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 35.367.

Clôture de liquidation

Il résulte d'un jugement rendu le 6 janvier 2005 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de ladite société ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Pour la société en liquidation

S. Azizi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013802.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

EURAF CI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.954.

Clôture de liquidation

Il résulte d'un jugement rendu le 6 janvier 2005 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de ladite société ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Pour la société en liquidation

S. Azizi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013804.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

FIDEEN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.815.

Clôture de liquidation

Il résulte d'un jugement rendu le 6 janvier 2005 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de ladite société ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Pour la société en liquidation

S. Azizi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013805.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

EAST EUROPE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 85.222.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Eric Giacometti, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko la Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Eric Giacometti en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 14 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Eric Giacometti, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration

E. Giacometti / S. Vandi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004549.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2005.

GIAKAM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.541.

Clôture de liquidation

Il résulte d'un jugement rendu le 6 janvier 2005 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de ladite société ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Pour la société en liquidation

S. Azizi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013806.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

GIAKIVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.542.

Clôture de liquidation

Il résulte d'un jugement rendu le 6 janvier 2005 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de ladite société ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Pour la société en liquidation

S. Azizi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013807.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

DHATU HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.051.

- Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.
- La FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE DOMICILIATION, S.à r.l. donne la démission comme commissaire aux comptes de la société.

P. Lux

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100990.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

MOBILE BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 78.014.

Extrait de résolutions de la réunion du conseil d'administration du 22 octobre 2004

Les administrateurs de la société MOBILE BUSINESS S.A., ont décidé, à l'unanimité et conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 octobre 2004, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Raymond Le Lourec est nommé administrateur-délégué de la société pour les branches d'activités a) et b) définies à l'article deux des statuts avec pouvoir de signature individuelle dans ces branches d'activité;
- Madame Marie-Paule Le Lourec-Weber est nommé administrateur-délégué de la société pour la branche c) définie à l'article deux des statuts avec pouvoir de signature individuelle dans cette branche d'activité.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107448.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2004.

MOTORCYCLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 57.305.

Le bilan au 26 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102707.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2004.

ACTIVEST LUXEMBOURG, ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.
H. R. Luxemburg B 29.979.

Auflösung des Teilfonds FundSelect GB (WKN 987 973 / ISIN LU0085862687)

Der Teilfonds wurde zum 31. März 2005 liquidiert. Die Ausschüttung des Liquidationserlöses an die Anteilhaber fand ab dem 4. April 2005 statt.

Liquidationserlös/Anteil:	38,20 EUR
Zwischengewinn:	0,40 EUR
Aktien Gewinn:	2,88%

Die Depotbanken konnten den Liquidationserlös ab dem 4. April 2005 (Zahlbarkeitstag) bei der BAYERISCHEN HYPO- UND VEREINSBANK AG, MÜNCHEN, abrufen. Weitere Informationen entnehmen Sie bitte dem Jahresbericht. Die vorstehende Gattung ist ab dem 4. April 2005 aus der Girosammelverwahrung ausgeschieden.

Sämtliche Anteile des Teilfondsvermögens wurden in Globalurkunden verbrieft, so dass das Liquidationsverfahren mit Übertrag der Gelder an die Anteilhaber ab dem 4. April 2005 abgeschlossen ist.

ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A.

(01606/250/19)

DEXIA IMMO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.768.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de DEXIA IMMO LUX qui se tiendra au siège social de la société, 69, route d'Esch à Luxembourg, le 28 avril 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;

3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004, affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Seront admis à l'assemblée générale les propriétaires d'actions nominatives, inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le conseil d'administration de leur participation par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant l'assemblée aux guichets des établissements suivants:

- au Luxembourg:
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,
69, route d'Esch,
L-1470 Luxembourg

- en Belgique:
DEXIA BANQUE,
44, boulevard Pachéco,
B-1000 Bruxelles

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

I (01030/755/33)

Le Conseil d'Administration.

SACEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 36, rue Jean Bertels.
R. C. Luxembourg B 11.984.

Les actionnaires sont invités à prendre part à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société le samedi 30 avril 2005 à 11.00 heures, pour y délibérer et voter sur l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et des commissaires sur l'exercice 2004;
2. Adoption des comptes annuels;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

I (00668/000/15)

Le Conseil d'Administration.

PUBLITOP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.734.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société PUBLITOP qui se tiendra le 28 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés d'en avertir le conseil d'administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (01282/755/23)

Le Conseil d'Administration.

PARTIDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.262.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme PARTIDIS S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 28 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01029/000/16)

Le Conseil d'Administration.

S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.016.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le mardi 3 mai 2005 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01098/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO, Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 5.517.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 30. April 2005 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2004
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Verschiedenes.

I (01165/795/14)

Der Verwaltungsrat.

INTERLUX HOLDING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.065.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 28 avril 2005 à 14.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes

- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- nominations statutaires
- divers.

I (01137/2046/17)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 46.181.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société DEXIA LEVERAGED INVESTMENT qui se tiendra le 28 avril 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés d'en avvertir le conseil d'administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (01228/755/23)

Le Conseil d'Administration.

TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 85.203.

Notice is hereby given to holders of shares of common stock of TENARIS S.A. (the «Company») that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders will be held on May 25, 2005 at 11.00 a.m. (local time), and that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

will be held immediately after conclusion of the Annual General Meeting. Both meetings will be held at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. In the Annual General Meeting, shareholders will vote with respect to the items listed below under the heading «Annual General Meeting». At the Extraordinary General Meeting, shareholders will vote with respect to the items listed below under the heading «Extraordinary General Meeting». The agenda is made of the items listed below:

Agenda:

Annual General Meeting

1. Consideration of the Board of Directors' and independent auditor's reports on the consolidated financial statements. Approval of the Company's consolidated financial statements as of, and for the fiscal year ended, December 31, 2004.
2. Consideration of the Board of Directors' and independent auditor's reports on the unconsolidated annual accounts. Approval of the Company's unconsolidated annual accounts as of, and for the fiscal year ended, December 31, 2004.
3. Allocation of results and approval of dividend payment.
4. Discharge to the members of the Board of Directors.
5. Election of the Board of Directors' members.
6. Authorization to the Board of Directors to delegate the day-to-day management of the Company's business to one or more of its members.
7. Board of Director's compensation.
8. Appointment of independent auditors and approval of their fees.

Pursuant to the Company's Articles of Association, resolutions at the Annual General Meeting of Shareholders will be passed by simple majority vote, irrespective of the number of shares present or represented.

Extraordinary General Meeting

1. Amendment of article 9 of the Articles of Association of the Company by the addition of a sentence confirming that the Board of Directors may appoint a secretary and one or more assistant secretaries to the Board of Directors who need not be a director.
2. Amendment of article 10 of the Articles of Association of the Company by the addition of a provision authorizing the certification of copies or excerpts of the minutes of the meetings of the Board of Directors as well any other document of the Company by the secretary of the board or any assistant secretary.
3. Amendment of article 15 of the Articles of Association of the Company to change the date established for the annual general meeting to be set at the first Wednesday of the month of June at 11.00 hours.
4. Amendment of article 16 of the Articles of Association of the Company to state that the convening of shareholder meetings in case the shares of the Company are listed on a foreign regulated market, the notices shall, in addition, be made in accordance with the publicity requirements of such regulated market.
5. Amendment of article 19 of the Articles of Association of the Company to include a provision authorizing the secretary of the board of directors or any of its assistant secretaries to sign copies or excerpts of the Shareholders Meetings.

Pursuant to the Company's Articles of Association, an extraordinary general meeting of shareholders held to consider proposed amendments to the Company's Articles of Association can only validly meet on the first call if at least half of the share capital is present or represented. If the required quorum is not met, a second meeting may be convened by means of notices published twice, at twenty (20) days interval at least and in any case twenty (20) days before the meeting, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (Luxembourg Official Gazette) and such other newspapers as provided for in article 19 of the Articles of Association of the Company. The second meeting can validly decide regardless of the quorum present or represented. In each case, resolutions may only be passed by a two-thirds majority of the votes of the shareholders present or represented.

Procedures for attending the meetings

Holders of bearer shares wishing to attend the meetings must obtain an admission ticket by depositing their certificates representing their common stock, not later than 4.00 p.m. (local time) on May 20, 2005, at any of the following Company's offices:

Luxembourg:

46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Argentina:

Leandro N. Alem 1067, 15°, (C1001AAF) Buenos Aires, Attn: Horacio de las Carreras and/or Eleonora Cimino

Italy:

c/o Dalmine S.p.A., Piazza Caduti 6 luglio 1944 n. 1 24044, Dalmine (BG), Attn: Marco Tajana and/or Teresa Gaini

Mexico:

c/o Tubos de Acero de México S.A., Campos Eliseos 400-17, Col. Chapultepec Polanco, 11560 Mexico D.F., Attn: Félix Todd and/or Luis Armando Leviaguirre.

Holders of shares through fungible securities accounts wishing to attend the meetings must present a certificate (issued by the financial institution or professional depository holding such shares) evidencing such deposit and certifying the number of shares recorded in the relevant account as of May 20, 2005. Such certificate must be filed no later than 4.00 p.m. (local time) on May 20, 2005 with any of the Company's offices indicated above and, in the case of shares held in Mexico, with S.D. Indeval, S.A. de C.V. (Paseo de la Reforma #255, 2o. y 3er. piso Col. Cuauhtémoc, Mexico City).

Holder of shares as of May 20, 2005 may also vote by proxy. To vote by proxy, holders must file the required certificate and a completed proxy form not later than 4.00 p.m. (local time) on May 20, 2005 with any of the Company's offices indicated above or, in the case of shares held in Mexico, with S.D. Indeval, S.A. de C.V., in Mexico City.

Holders of American Depositary Receipts (the «ADRs») as of April 18, 2005 who desire to vote at the Meetings must complete, date and sign a proxy form and return it to JPMorgan Chase Bank, N.A. (the «Depository»), P.O. Box 43062, Providence, RI 02940-5115, by 3.30 p.m., New York City time, on May 18, 2005.

The Shareholder Meeting Brochure and Proxy Statement (which contains reports on each item of the agenda for the meetings, and further details on voting procedures) and the forms furnished by the Company in connection with the meetings, may be obtained from any of the Company's offices indicated above, the Depository, Borsa Italiana SpA (Piazza degli Affari 6, 20123, Milan, Italy) and S.D. Indeval S.A. de C.V., as from April 12, 2005, between 10.00 a.m. and 5.00 p.m. (local time).

Copies of the Shareholder Meeting Brochure and Proxy Statement and the forms are also available at www.tenaris.com/investors. Copies of the Companies financial statements and the reports of the auditors as well as the documents referred to in the preceding sentence may also be obtained free of charge at the Company's registered office in Luxembourg.

Luxembourg, April 12, 2005.

C. Bilesio

Secretary of the Board of Directors

I (01446/000/91)

A & S HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.216.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on 28 April 2005 at 16.00.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance sheets and profit and loss accounts as at 31 December 2001, 2002, 2003 and 2004 an allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal years ending 31 December 2001, 2002, 2003 and 2004,
4. Statutory Elections.
5. Miscellaneous.

I (01229/1023/17)

The Board of Directors.

HANKWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.769.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01246/045/16)

Le Conseil d'Administration.

PERT V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.560.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par la présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01247/045/16)

Le Conseil d'Administration.

PUBLIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.063.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de PUBLIFUND qui se tiendra le 28 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;

3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés, conformément aux statuts, d'en avertir le conseil d'administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (01283/755/23)

Le Conseil d'Administration.

GIVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 12.112.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01284/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

CARLAWAT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 93.205.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01285/045/16)

Le Conseil d'Administration.

FINCOIL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 84.380.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (01333/696/14)

Le Conseil d'Administration.

TRESIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.175.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01286/045/17)

Le Conseil d'Administration.

HORIZON EQUITY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 81.186.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil de Gérance sur l'exercice arrêté au 6 avril 2005;
- b. rapport du Conseil de Surveillance sur l'exercice arrêté au 6 avril 2005;
- c. lecture et approbation du bilan et du compte de résultats;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Gérants et aux Membres du Conseil de Surveillance;
- f. divers.

I (01287/045/16)

Le Conseil de Gérance.

PARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 45.366.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 17 mai 2005 à 11.00 heures au siège social de la FIDUCIAIRE UNIVERSALIA S.A. au 36, route de Longwy L-8080 Bertrange avec pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social du 7, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg au 36, route de Longwy L-8080 Bertrange
2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01389/643/16)

Conseil d'Administration.

SGBT ESPRIT 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 86.407.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil de Gérance sur l'exercice arrêté au 6 avril 2005;
- b. rapport du Conseil de Surveillance sur l'exercice arrêté au 6 avril 2005;
- c. lecture et approbation du bilan et du compte de résultats;

- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner au Gérant et aux Membres du Conseil de Surveillance;
- f. divers.

I (01332/045/16)

Le Conseil de Gérance.

BIOPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.504.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 6 mai 2005 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Décisions à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01390/755/19)

Le Conseil d'Administration.

VEZAR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.806.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 mai 2005 à 10.00 heures au siège avec pour:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2004;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

I (01451/000/17)

Le Conseil d'Administration.

KOINE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.001.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 avril 2005 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the financial statements for the financial year ended December 31, 2004.
3. Discharge of the Directors of the Company and the Auditor with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended December 31, 2004.
4. Ratification of the co-optation of Mr. Gilles Jacquet as director of the company.
5. Renewal of the mandates of the directors.
6. Miscellaneous.

I (01456/655/17)

Le Conseil d'Administration.

PARTNER INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.904.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 2 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01415/755/21)

Le Conseil d'Administration.

METRIX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 49.095.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de notre société sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra en l'Etude de Maître Paul Decker à L-1413 Luxembourg, 8, place Dargent, le vendredi 29 avril 2005 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Dépôt et conservation des livres et documents sociaux;
5. Divers.

I (01460/592/16)

EVOLUTIS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.783.

Messieurs les actionnaires de EVOLUTIS SICAV (ci-après la «Société») sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Liquidateur
2. Nomination du Réviseur à la liquidation
3. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès de la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Le Liquidateur

I (01465/584/20)

15297

KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.039.

The Shareholders are convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Tuesday 3th May 2005 at 11.00 a.m. at the registered office with the following agenda:

Agenda:

- To receive and adopt the Management Report of the Directors,
- To receive and adopt the Report of the Statutory Auditor for the year ended 31st December 2004,
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended 31st December 2004,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to 31st December 2004,
- Renewal of the terms of mandates of the Directors and of the Statutory Auditor,
- Decision to pursue the activity of the company,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to be admitted to the General Meeting the shareholders are required to deposit their certificates at the registered office five clear days prior to the date set for the Meeting.

I (01453/755/20)

The Board of Directors.

KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.133.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 9 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2005 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01467/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ALGER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 55.679.

We have the pleasure of inviting the Shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of ALGER SICAV (the «Company», which will be held on 29th April 2005 at 3.00 p.m. at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Hearing of the reports of the directors and of the external auditor of the Company for the fiscal year ended 31st December 2004.
2. Approval of director's fees.
3. Approval of the balance sheet and of the profit and loss accounts of the Company for the fiscal year ended 31st December 2004 and the allocation of the net profits.
4. Discharge to be granted to the directors with respect to the performance of their duties for the fiscal year ended 31st December 2004.
5. Re-election of the directors and the external auditor until the annual general meeting of shareholders to be held in 2006.
6. Authorisation to the board of directors to delegate the daily management of the business of the Company as well as the representation of the Company in connection therewith to Mr Frederick A. Blum, in compliance with article 60 of the Luxembourg law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended.
7. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken if approved by a simple majority of the shares present or represented at the meeting. Each whole share is entitled to one vote. Shareholders who will not be able to attend such meeting may vote by proxy by returning the duly completed and signed proxy form, as attached hereto or which may be available at the registered office of the Company, by mail to STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A. (49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) or by fax to the attention of M. Gregory Fourez at number + 352 463 189 before 27th April 2005.

I (01466/755/30)

By order of the Board of Directors.

PRICOURT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 68.458.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01469/817/17)

Le Conseil d'Administration.

MOBILITY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.861.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01470/817/17)

Le Conseil d'Administration.

T.P.S. LUX TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1337 Luxembourg, 12, rue de la Cimetierie.
R. C. Luxembourg B 74.783.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le jeudi 5 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2004 et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes.
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

I (01468/3560/17)

CARRY EUROPEAN MARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.793.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers.

I (01471/817/18)

Le Conseil d'Administration.

GESTIFACTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.235.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01472/817/17)

Le Conseil d'Administration.

HOLLERICH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.324.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.15 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Changement de la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième vendredi de juin à dix heures,
- Modification afférente de l'article 10 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01474/755/15)

Le Conseil d'Administration.

SHABANAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.611.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur accorder.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (01473/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

OLMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.035.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Changement de la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième jeudi de mai à onze heures.
- Modification afférente de l'article 15 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01475/755/15)

Le Conseil d'Administration.

CREOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.349.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 19 mai 2005 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2005 n'a pas pu délibérer valablement quant à la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01477/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.479.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Changement de la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième vendredi de juin à neuf heures.
- Modification afférente de l'article 10 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01476/755/15)

Le Conseil d'Administration.

15301

YDAVIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 97.583.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 3 mai 2005 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (01605/802/18)

Le Conseil d'administration.

M.T.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 51.938.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

II (00273/560/16)

Le Conseil d'Administration.

ESPLANADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.773.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 28 février 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00702/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MORISSON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.790.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 22 avril 2005 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00727/755/17)

Le Conseil d'Administration.

MAGIC FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.789.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 22 avril 2005 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00728/755/17)

Le Conseil d'Administration.

MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 24.990.

The shareholders are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held on 19 April 2005 at 11.00 a.m. at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg with the following Agenda:

Agenda:

1. to approve and ratify the merger proposal (the «Merger Proposal») published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations in Luxembourg on 22 March 2005 and deposited with the Luxembourg Trade and Companies Register.
2. to approve the merger of MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST («MLOST») with MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS («MLIIF»), a Luxembourg société d'investissement à capital variable with its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg upon hearing:
 - the report of the Board of Directors of MLOST in relation to the Merger Proposal; and
 - the audit reports prescribed by Article 266 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, on the effective day as shall be decided by the Extraordinary General Meeting, and as defined in the Merger Proposal (the «Effective Date»).
3. to approve that MLIIF shall issue without charge and including fractional shares, UK Distributor Status Sterling Denominated Class A Shares of the MLIIF - Sterling Reserve Fund to shareholders of the MLOST - Reserve Fund; UK Distributor Status Sterling Denominated Class A Shares of the MLIIF - US Flexible Equity Fund to shareholders of the MLOST - North American Fund; UK Distributor Status Sterling Denominated Class A Shares of the MLIIF - United Kingdom Fund to shareholders of the MLOST - United Kingdom Fund; UK Distributor Status Sterling Denominated Class A Shares of the MLIIF - Continental European Growth Fund to shareholders of the MLOST - European Fund and UK Distributor Status Sterling Denominated Class A Shares of the MLIIF - Global Equity Core Fund to shareholders of the MLOST - Global Fund (together the «New Shares»). The issuance of the New Shares will be carried out in accordance with the Merger Proposal, in exchange for the contribution of all assets and liabilities of MLOST to, respectively, the MLIIF - Sterling Reserve Fund, the MLIIF - US Flexible Equity Fund, the MLIIF - United Kingdom Fund, the MLIIF - Continental European Growth Fund and the MLIIF - Global Equity Core Fund, on the basis of the shareholders' register of MLOST on the Effective Date.
4. to approve that the New Shares of the MLIIF - Sterling Reserve Fund, the MLIIF - US Flexible Equity Fund and the MLIIF - United Kingdom Fund will be issued on the Effective Date at the net asset value per share of the corresponding Funds of MLIIF applicable at the Effective Date.

The number of New Shares to be so issued shall be calculated on the basis of the ratio of exchange which shall correspond to the net asset value per share of the New Shares of MLIIF - Sterling Reserve Fund, MLIIF - US Flexible Equity Fund and the MLIIF - United Kingdom Fund respectively on the Effective Date in comparison with the net asset value per share of the corresponding shares of the relevant Sub-Funds of MLOST on the Effective Date.

to approve that the New Shares of the MLIIF - Continental European Growth Fund and of the MLIIF - Global Equity Core Fund will, in all cases be conducted at a one-to-one ratio: investors will receive one share of the MLIIF - Continental European Growth Fund and of the MLIIF - Global Equity Core Fund, respectively for each share they own of the MLOST - European Fund and of the MLOST - Global Fund being merged.

The New Shares of the MLIIF - Continental European Growth Fund and of the MLIIF - Global Equity Core Fund will, on the Effective Day, be issued at a price corresponding to the net asset value per share of the corresponding Funds of MLOST applicable on the Effective Date.

5. to take note that as from the Effective Date, all assets and liabilities of MLOST shall be transferred to MLIIF, respectively into the MLIIF - Sterling Reserve Fund, the MLIIF - US Flexible Equity Fund, the MLIIF - United Kingdom Fund, the MLIIF - Continental European Growth Fund and the MLIIF - Global Equity Core Fund. For accounting purposes the operations of MLOST will be considered as accomplished for the account of, the MLIIF - Sterling Reserve Fund, the MLIIF - US Flexible Equity Fund, the MLIIF - United Kingdom Fund, the MLIIF - Continental European Growth Fund and the MLIIF - Global Equity Core Fund respectively.
6. to take note that as a result of the Merger, MLOST shall cease to exist and all its shares in issue shall be cancelled.
7. to take note that the shareholders of MLOST shall automatically be registered in the share register of MLIIF and share confirmations relating to the New Shares shall be sent out to all former shareholders of MLOST.
8. to accept that as from the Effective Date, shares of the MLIIF - Sterling Reserve Fund, the MLIIF - US Flexible Equity Fund, the MLIIF - United Kingdom Fund, the MLIIF - Continental European Growth Fund and the MLIIF - Global Equity Core Fund respectively attributed to shareholders of the MLOST - Reserve Fund, the MLOST - North American Fund, the MLOST - United Kingdom Fund, the MLOST - European Fund and the MLOST - Global Fund shall in all respects have the same rights as those in the relevant above-mentioned MLIIF Funds issued thereafter, in particular as to their voting rights and as to their entitlement to benefits.
9. to decide that the Effective Date shall be from midnight on 22 July 2005.
10. Miscellaneous.

The Extraordinary General Meeting is validly constituted and shall validly decide on its agenda if at least one half of the issued shares are present or represented. The items on the agenda of the Extraordinary General Meeting shall be passed at the majority of two thirds of the shares present or represented at the meeting and voting.

Voting Arrangements

In order to vote at the Meeting:

- the holders of Bearer Shares must deposit their Shares with any of the Company's Paying Agents listed below no later than Friday 8 April 2005 or with any bank or financial institution acceptable to the Company, and the relevant Deposit Receipts (which may be obtained from the Transfer Agent, JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg or the Investor Service Centre at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) must be forwarded to the Transfer Agent or the Investor Service Centre of the Company to arrive no later than Friday 15 April 2005. The Shares so deposited will remain blocked until the day after the Meeting or any adjournment thereof;

- the holders of Registered Shares may be present in person or represented by a duly appointed proxy;

- Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the Transfer Agent or the Investor Service Centre of the Company at the above address to arrive no later than Friday 15 April 2005. Proxy forms will be sent to registered Shareholders with this Notice and can also be obtained from any of the addresses below.

Registered Office of the Company:

6D, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Luxembourg

Paying Agents

(Central Paying Agent)

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

6C route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Luxembourg

United Kingdom

UBS WARBURG (a financial group of UBS A.G.)

1 Finsbury Avenue

London

EC2M 2PP

Attention: Corporate Action - Paying Agency

Luxembourg, 22 March.

WHY NOT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.796.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le vendredi 22 avril 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectations des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00730/755/17)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.659.

Les actionnaires de DEXIA BONDS sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 15.00 heures, au siège social de la SICAV, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Seront admis à l'Assemblée Générale les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le Conseil d'Administration de leur participation par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant l'Assemblée aux guichets des établissements suivants:

- au Luxembourg: DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

- en Belgique: DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

II (00883/755/28)

Le Conseil d'Administration.

BELLEFONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.721.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

qui se tiendra le 27 avril 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
2. Divers

II (00971/788/13)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA MONEY MARKET, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.803.

Les actionnaires de DEXIA MONEY MARKET sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 16.00 heures, au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Seront admis à l'Assemblée Générale les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le Conseil d'Administration de leur participation par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant l'Assemblée Générale aux guichets des établissements suivants:

- au Luxembourg: DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

- en Belgique: DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

II (00884/755/28)

Le Conseil d'Administration.

VININVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.011.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (00999/045/17)

Le Conseil d'Administration.

METAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.573.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 avril 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01010/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOPARSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.585.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 21 avril 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01000/755/18)

Le Conseil d'Administration.

INVIMOB INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 97.272.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 avril 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (01008/817/17)

Le Conseil d'Administration.

DISTRIBUTION EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.720.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 avril 2005 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01009/795/15)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.719.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 avril 2005 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
 4. Nominations statutaires
 5. Divers
- II (01011/795/15)

Le Conseil d'Administration.

LECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.969.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 18 mars 2005 n'ayant pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 3 mai 2005 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01038/755/16)

Le Conseil d'Administration.

JOVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.919.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 25 avril 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01045/755/18)

Le Conseil d'Administration.

C.F. MARAZZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.587.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 avril 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre quant à l'article 100 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (01047/788/17)

Le Conseil d'Administration.

15308

SOFIDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.723.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 25 avril 2005 au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture des comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 2003;
2. lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
3. adoption des comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 2003;
4. affectation du résultat;
5. décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. élections statutaires;
7. transfert du siège social de la société;
8. divers.

II (01084/581/18)

Le Conseil d'Administration.

AL BADR B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 40.505.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte des Profits et Pertes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (01130/806/15)

Le Conseil d'Administration.

ATLANTA GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 42.653.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte des Profits et Pertes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (01131/806/15)

Le Conseil d'Administration.

FTC ALTERNATIVE INVESTMENTS TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 96.868.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on April 21, 2005 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at September 30, 2004 and allocation of the results.

3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on April 18, 2005 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01089/755/19)

The Board of Directors.

HM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxemburg, 11, rue Aldringen.

H. R. Luxemburg B 89.370.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am 21. April 2005 um 15.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschliessen soll:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 30. September 2004.
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
4. Verschiedene Ernennungen.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen keine besondere Beschlussfähigkeit. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft verfügbar.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 18. April 2005 bei der KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg, hinterlegen.

II (01090/755/19)

Der Verwaltungsrat.

CLARIDEN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 81.507.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on April 21, 2005 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2004 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on April 18, 2005 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01091/755/19)

The Board of Directors.

BALZAC, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.240.

Les Actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 21 avril 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et de l'affectation des résultats.

3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 18 avril 2005 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01092/755/19)

Le Conseil d'Administration.

SINBELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.968.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 22 avril 2005 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations ordinaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01170/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FINBELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.948.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 22 avril 2005 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectations des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01171/755/17)

Le Conseil d'Administration.

VENITUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 82.379.

Les Actionnaires et obligataires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 avril 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01182/696/16)

Le Conseil d'Administration.

15311

HORFUT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.953.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 22 avril 2005 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectations des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01172/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HAMEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.838.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 20 avril 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01177/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

**S.P.D.A.S., SOCIETE DE PROMOTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE SERVICES,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 15.683.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 21 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01198/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

CREACTION 4, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.944.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le vendredi 22 avril 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01173/755/18)

Le Conseil d'Administration.

VALTRADE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 76.449.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 avril 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01183/696/16)

Le Conseil d'Administration.

ORVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 72.101.

Dans l'extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 17 août 2004 à 10.00 heures, il faut considérer la nomination de EUROLEX MANAGEMENT S.A. en tant qu'Administrateur de la société et pas celle de Monsieur Matthijs Bogers (qui faisait déjà partie du Conseil d'administration).

Par conséquent le Conseil d'administration de la société est constitué par les administrateurs suivants:

- M. Matthijs Bogers, nommé le 2 septembre 2002;
- DILIGENTIA LTD, nommé à partir du 2 mars 2004;
- EUROLEX MANAGEMENT S.A., nommé à partir du 2 mars 2004.

Le Commissaire de la société est:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., nommé à partir du 15 août 2004.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire arriveront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour ORVAL HOLDING S.A.

M. Bogers

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107660.3/4287/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2004.
